

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 33.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, laline, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 12 AOUT 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de puis celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants.

Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux," nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec le plus grand soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et de ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LES JÉSUITES

N'avez-vous pas protesté, dit-on, contre la guerre que le gouvernement français fait en ce moment aux jésuites et aux autres ordres religieux?

Oui, certainement et voici pourquoi. Lors même que les voix les plus autorisées du Barreau de la France n'auraient pas affirmé et démontré l'illégalité des décrets portés contre les jésuites, nous n'en dirions pas moins que ces décrets sont injustes, tyranniques et odieux, aussi contraires aux intérêts de la société que de la religion.

Lo L'expulsion des jésuites de France et la fermeture de leur collèges, sans procès, sans la sanction du pouvoir judiciaire, sont la violation, la contradiction la plus étrange de tous les principes de liberté qui constituent le fondement d'un gouvernement républicain.

Sans doute c'est ainsi qu'on procédait sous la monarchie; au moyen d'une simple lettre de cachet on renfermait à la bastille celui qui avait en le malheur de déplaire au roi, à ses courtisans ou ses maîtresses, ou bien on le faisait conduire à la frontière entre deux gendarmes.

Quels flots d'encre et de paroles ont coulé pour noyer ces abus! N'est-ce pas en dénonçant ces actes d'arbitraire, au nom de la liberté de penser et de parler qu'on a démolit l'ancien régime? Que de livres, que de discours depuis un siècle, que de révolutions même pour soumettre aux tribunaux tous les crimes, toutes les offenses, entraînant la peine de mort, l'exil, le moindre châtiement!

Et cependant ce sont des républicains qui, donnant un démenti solennel à toutes leurs professions de foi, chassent de France sans aucune forme de procès, de pauvres religieux.

Qu'ont donc fait ces religieux pour qu'on les traite aussi cruellement après tout le bien qu'ils ont fait à la France, au monde entier? Quel est leur crime? Ont-ils prêché la révolte contre le gouvernement? Ont-ils fait usage des peines spirituelles de l'église pour empêcher les Français de voter aux élections en faveur des républicains?

Lors même que ce serait vrai, nous disons que le gouvernement, un gouvernement républicain surtout, n'avait pas le droit de s'ériger en tribunal, d'usurper les pouvoirs judiciaires pour sévir comme il l'a fait contre des hommes revêtus d'un caractère sacré.

Mais est-ce vrai? Non, rien de prouvé, rien pour excuser un pareil abus de pouvoir, une pareille atteinte portée à la liberté individuelle, aux sentiments et à la conscience du monde catholique.

De quoi les accuse-t-on? De conspirer contre la république, d'élever les enfants confiés à leurs soins dans la haine des institutions républicaines.

Nous n'hésitons pas à dire qu'à la vue de cette république qui de main en main tombe entre les bras des ennemis déclarés de tout principe religieux et social, les membres du clergé de France ont bien le droit de s'alarmer et de condamner, comme prêtres et citoyens, les principes dangereux proclamés par les chefs et les organes du parti républicain.

Non-seulement c'est leur droit, c'est leur devoir.

Peut-on leur reprocher de voir avec effroi saper à sa base la société, démanteler une à une toutes les forteresses de l'ordre social et religieux? Pourraient-ils, sans manquer à leur devoir, rester impassibles, lorsque tout croule et s'affaisse autour d'eux?

Comme Français, aimant leur patrie, s'intéressant à son avenir, ils doivent parler, agir même. Comme catholiques, comme prêtres surtout, ils doivent défendre la religion menacée, la liberté de l'enseignement en péril.

Le gouvernement républicain, comme tous les gouvernements a droit, dit-on, de se protéger. N'a-t-il pas pris les moyens de se protéger en annulant les élections des députés élus par l'influence du clergé, lorsque, cependant, en général, les prêtres n'avaient fait qu'exercer leurs droits de citoyens et remplir leurs devoirs de prêtre. Et lorsque les membres du clergé se rendent coupables de quelque offense prévue par la loi, n'ont-ils pas à répondre comme les autres citoyens de leurs actes et de leurs paroles devant les tribunaux?

Que veut-on de plus : Bannir de la France et exterminer tous ceux qui n'approuvent pas la république? C'est un peu fort pour un gouvernement essentiellement basé sur la liberté de penser, de parler et d'écrire, et ce serait difficile à concilier avec l'amnistie et le retour des communistes.

On chasse les jésuites de France pour protéger la république, le même jour qu'on y fait rentrer les communistes. Les jésuites partent en priant pour la France et en pardonnant à leurs persécuteurs; les communistes reviennent, la menace à la bouche, le pétrole dans la main. Quel aveuglement! Quelles verges les républicains se préparent!

Il faut le reconnaître, ce n'est pas l'abus qu'on a voulu atteindre en France, c'est le principe même, le principe religieux; on veut chasser la religion de l'enseignement: Gambetta l'a admis plus d'une fois, et on en aura des preuves beaucoup plus frappantes avant longtemps.

L'expulsion des jésuites et des autres corporations religieuses de la France est donc non-seulement injuste et tyrannique, mais elle est un acte anti-catholique et anti-social, une déclaration de guerre à l'Eglise.

Comme citoyens et comme catholiques, au nom de la liberté comme de la religion, nous devons protester contre cet abus de pouvoir qui tournera comme tous les abus, toutes les violences, contre ceux qui en sont responsables et tuera la république. On doit d'autant plus condamner les abus qu'ils partent de plus haut et que la crainte de les combattre les rend plus dangereux. Les pires ennemis des républicains comme des rois, des ministres de la religion comme ceux de l'Etat, sont les courtisans sans foi, sans cœur et sans patriotisme, qui les flattent sans cesse et les déshonorent par leurs excès et leurs violences.

L.-O. DAVID.
P. S.—Nous sommes heureux de voir que M. Mercier, député de Saint-Hyacinthe, a protesté contre l'expulsion des jésuites de France, et désapprouvé les journaux canadiens qui ont exprimé des sympathies déplacées pour la république française au moment où elle en mérite le moins.

M. le sénateur Chaffers a signé la lettre de protestation.

LE 14 JUILLET À MONTRÉAL

Les Français de Montréal ont fêté le 14 juillet par un banquet et des discours démocratiques. Cela les regardait seuls, et nous reconnaissons la parfaite liberté dont tous les opinions jouissent ici.

Il y avait peu de Canadiens à l'affaire. M. Joseph Perreault et quelques autres, seuls, y étaient allés, et ne représentaient qu'eux-mêmes. Au fait, la chose ne nous concernait aucunement; nous aurions commis une incogruïté en y prenant part comme race.

Et puis, faut-il le dire, nous ne sommes pas républicains, et il s'agissait d'une célébration révolutionnaire en même temps que républicaine.

Non, nous ne sommes pas républicains. Et pourquoi le serions-nous? Est-ce parce que la France l'est? Mais la France que nous avons connue, celle qui nous a enfantés comme peuple, ne l'était pas. Elle était monarchique, et la métropole qui lui a succédé l'est également. Nous sommes sujets, sujets anglais après avoir été sujets français. Nous n'avons jamais cessé de vivre en monarchie. Faudrait-il que nous arborions le bonnet phrygien parce que les Français qui, à venir jusqu'à ces derniers temps, s'occupaient de nous comme de leur dernière constitution, s'en sont coiffés depuis qu'ils nous ont abandonnés comme on abandonne un enfant perdu au tour d'un hospice? Nous n'avons pas à nous plaindre du système monarchique et nous voulons le garder. Comme question de fait, nous avons pu, en comparant, constater qu'il comporte, tel que nous l'avons, infiniment plus de liberté que la fausse république dont la France est affligé.

Et ceux qui craignent qu'en exprimant ainsi notre manière de penser, nous nuisions au succès de nos relations commerciales et financières avec la France, se forgent une crainte chimérique. Depuis quand la France financière et industrielle exclue-t-elle de son marché les peuples monarchiques? Ils se gênent bien avec nous, catholiques, eux libres-penseurs, qu'ils déclarent la guerre aux catholicisme, que nous aurions peur de froisser leurs caprices révolutionnaire en disant ce que nous pensons de leurs actes, en nous associant à la réprobation universelle qui a accueilli leurs derniers méfaits. En insultant la religion, ils insultent ce qui nous est plus cher que notre titre de Français. Nous sommes chrétiens et catholiques avant d'être quoi que ce soit, et c'est la France elle-même qui nous a fait ainsi.

Qu'on ne nous accuse pas, pour cela, de fermer les yeux à la lumière. Tout ce qui est sorti de la Révolution n'est pas à dédaigner: tant s'en faut. Nous le reconnaissons. Mais ce que l'on ne saurait approuver, ce sont les moyens employés pour arriver aux fins désirées. Ces moyens sont l'émeute, l'insurrection, le régicide, le meurtre, le vol, tous les crimes. On peut accepter les résultats ainsi obtenus, mais on doit rougir de leur origine. Les fêter, c'est les endosser, c'est en assumer la responsabilité.

Le 14 juillet 1789, qui a marqué le premier crime de la Révolution, est un anniversaire que les républicains révolutionnaires peuvent fêter, mais qu'ils n'ont pas le droit d'imposer à la France comme s'ils la personnifiaient. Encore moins peuvent-ils exiger que les étrangers se joignent à

eux pour cela. Qu'ils manifestent pour leur propre compte et qu'on les lai se faire, c'est tout ce qu'ils peuvent demander.

A. GÉLINAS.

M. Arthur Dansereau, propriétaire et rédacteur de la *Minerve* depuis plusieurs années, a quitté le journalisme pour devenir greffier conjoint de la paix. Comme l'on voit il passe de la guerre à la paix et ceux qui l'ont combattu avec la violence qu'il mettait lui-même quelquefois dans ses écrits, ne peuvent s'empêcher de reconnaître qu'il était un redoutable adversaire, un journaliste de premier ordre, un polémiste vigoureux, sarcastique et instruit. Il avait fait une étude approfondie des questions de droit constitutionnel et il était toujours prêt à appuyer avec toutes sortes d'arguments la position prise par ses amis dans des circonstances délicates et critiques.

Il a porté souvent la responsabilité et la peine de violences de langage commises par ses assistants-lacteurs. Il se laissait compromettre aussi facilement qu'il se compromettait lui-même dans l'intérêt de son journal, de son parti et de ses amis.

Nous ne dirons pas de lui ce qu'il disait ou laissait dire de nous, lorsque nous acceptions, en 1876, un emploi public, avec l'intention bien arrêtée de l'abandonner aussitôt que possible. Non, nous dirons que ses amis ne pouvaient pas lui donner moins et que ses talents et ses états de service lui permettaient d'aspirer aux positions les plus élevées.

Il a déployé dans le journalisme une activité, un esprit d'entreprise et une hardiesse de conception qui l'auraient illustré et enrichi sur un autre théâtre. Il a voulu faire du journalisme une carrière lucrative, tirer parti et faire profiter la *Minerve* de son influence politique pour l'établir sur des bases solides, sachant que le secret de faire prospérer un journal dans ce pays n'est pas de songer constamment à le rendre plus intéressant, mais simplement de s'ingénier à en réduire le coût, et incapable de se résigner à adopter ce dernier moyen, il a cherché le succès dans des opérations périlleuses qui ont fait plus de bruit qu'elles ne lui ont rapporté de profit.

Enfin de compte, comme tous les journalistes de ce pays, il a plus fait pour les autres que pour lui-même et il a fini comme ils finissent tous. Que le greffe de la paix lui soit léger et qu'il y trouve, au moins pendant quelque temps, le repos dont il a besoin.

L.-O. D.

L'INFLUENCE INDUE

La *Patrie* a publié un article qui résume toute la jurisprudence relative à l'influence indue. Les textes de la loi aux quels cette jurisprudence se raccroche sont peu nombreux. Cela consiste en une couple de clauses de l'acte fédéral de 1874 et de l'acte provincial de 1875, empruntés dans l'un et l'autre cas de l'acte impérial de 1854 (*pour prévenir les menées corruptrices*). Ce sont ces clauses qui ont servi de base aux procès d'influence indue dans ces dernières années. Elles ont trait aux cas d'intimidation ou de menace, d'infliger quelque lésion, dommage, préjudice ou perte d'emploi, etc., pour induire à voter ou à s'abstenir de voter, et aussi l'emploi de moyens frauduleux.

La *Patrie* ayant cité ce passage de l'acte, conclut, avec les avocats de l'influence indue et le médecin de Molière, que "l'intimidation par le clergé tombe évidemment sous le dispositif" des clauses dont il s'agit, bien qu'il n'en soit pas même parlé. Cette conclusion nous paraît forcée.

Il ne saurait être question ici du pouvoir spirituel du prêtre. L'intimidation du législateur n'a pas été jusque là, à telle preuve qu'en Angleterre, où la loi a originé, les procès du genre de ceux qu'on a faits ici sont inconnus. La signification qu'on voudrait donner à l'acte repose sur une interprétation fautive. Il y a, d'ailleurs, une chose qui règle tout pour les catholiques : c'est que cette interprétation,

si elle était juste, prouverait que la loi est contraire à l'enseignement religieux, et par conséquent mauvaise et nulle, telle qu'un législateur catholique ne saurait l'avoir faite, et qu'un avocat catholique ne saurait l'ignorer.

La *Patrie* rapporte le jugement du juge Taschereau, qui consacrait cette interprétation. A-t-elle donc oublié que ce jugement a provoqué une protestation formelle de l'épiscopat, qui entraînait la condamnation de toute cette jurisprudence libérale.

Le dilemme est donc celui-ci : ou l'interprétation que vous faites de la loi est correcte, et alors c'est la loi elle-même qui est fautive et mauvaise, ou cette interprétation est fautive, et dans ce cas, votre jurisprudence l'est également. Nous aimerions à savoir comment la *Gazette de Sorel*, qui nous a pris à parti, s'y prendrait pour sortir de là.

A. GÉLINAS.

ÉCHOS

Nous accusons réception, avec remerciements, des deux dernières livraisons des *Mémoires de la Société Historique de Montréal*, contenant la traduction du *Voyage de Kalin en Amérique*. C'est une précieuse acquisition pour nos annales, et la société historique a rendu un service important. Ce travail est dû à M. W. Marchand, et à M. Bellemare, le secrétaire de la société.

M. Tardivel a pris au sérieux la qualification de *petit Veillot* qui lui a été donnée par un chroniqueur de la *Patrie*, et il se pavane maintenant avec le titre. La *Patrie* se moquait évidemment, et c'est *Veillot au petit pied* qu'elle a voulu dire. M. Tardivel aurait dû le comprendre, et sa forfanterie est grotesque.

Le genailleur du *Canadien* n'a rien, vraiment, de l'illustre journaliste, que Mgr Freppel proclamait récemment le plus grand prosateur de France. Il ne suffit pas à un plumitif d'être violent en imitation de Veillot pour avoir le droit de se comparer à ce maître. C'est le propre des pigmées imitateurs de singer les grands hommes dans ce qu'ils ont de défectueux. Veillot, du reste, est violent avec génie : ses imitateurs québécois le sont avec grossièreté. On peut croire qu'il les désavouerait s'il connaissait leur existence et leurs prétentions ridicules.

Le Dr Tanner a doublement gagné son point. Il a jeûné pendant quarante jours sans mourir à la peine, et il a rempli le monde du bruit de ce bel exploit. Barnum est enfoncé.

Il faut reconnaître que l'expérience tentée par ce maniaque, plus avide de notoriété que de vraie science, intéressait un chacun. Il est important de savoir qu'il y a moyen de vivre sans manger. Il est regrettable, seulement, que la recette de l'excentrique *gambier* n'ait pas été connue plus tôt, pour le plus grand bien de ceux qui ont péri par la faim jusqu'à ce jour. Pourvu, naturellement, qu'il n'y ait pas quelque truc à l'américaine sous cette démonstration en apparence honnête et victorieuse.

N'importe, la démonstration aura peu d'utilité pratique, si ce n'est pour la boutique de l'expérimentateur. Tanner trouvera peu d'imitateurs. Il restera à l'état de phénomène, et ceux que la famine visitera mourront, comme par le passé, au bout de quelques jours ; la faim continuera à tuer à courte échéance. Mais le nom de Tanner et son petit négoce rouleront, et c'est ce qui importait surtout.

L'impératrice Eugénie, qui est de retour de son voyage au pays des Zoulous, doit, dit-on, laisser Chiselhurst et l'Angleterre pour aller se fixer définitivement, non pas en Espagne, le pays de sa famille, mais en Suisse, à Arenenberg, sur les bords du lac de Constance. Arenenberg était la retraite de la célèbre Hortense de

Beauharnais, mère de Napoléon III. C'est là que la reine de Hollande se réfugia après la Restauration, qu'elle éleva son fils, dont le second devait rétablir l'empire, et qu'elle mourut avant 1848. Hélas ! la veuve de Napoléon III ne pourra, comme cette autre exilée, nourrir à Arenenberg l'espoir d'une autre restauration impériale et se faire institutrice d'empereur. Elle y va seule, pleurer sur son époux et sur son fils.

On sait que la reine Victoria, a toujours témoigné à l'ex-impératrice une vive amitié, dont elle a surtout accentué les preuves depuis la mort du prince impérial. Le ministre Gladstone, noblement inspiré, avait proposé aux Chambres, il y a quelques semaines, d'élever un monument à la mémoire du fils de Napoléon III, dans la chapelle de Westminster. Cette proposition a été repoussée par les Communes, où l'on a considéré que la démarche pouvait nuire à la bonne entente entre l'Angleterre et la république française. La reine ne s'est pas regardée comme battue pour cela. Elle a décidé d'élever un monument dans la chapelle de Windsor même, qui lui appartient, faisant quelque peu pièce par là à la volonté nationale, manifestée par le vote des Communes.

On s'occupe beaucoup de l'attitude prise par la France dans les nouvelles complications turco-grecques. C'est la France qui a proposé la première, à Berlin, la délimitation de frontières finalement acceptée par la conférence et cause de la résistance des Turcs. Maintenant qu'il s'agit de l'exécution des décisions de la conférence par la force, au moyen d'une démonstration internationale, on voudrait dans quelques pays, et surtout en Allemagne, que la France prenne encore la tête du mouvement, comme elle a pris l'initiative de la politique, cause des difficultés. Les journaux allemands pressent le gouvernement français, dans un langage doux-amer, de se lancer dans cette aventure et d'envoyer ses navires à l'attaque du Bosphore. M. de Bismarck voudrait un peu voir ce que la France militaire est devenue depuis 1871. Mais les Français n'entendent pas de cette oreille, et ils ont justement repoussé les invitations des puissances. Ils resteront neutres et ne prendront part à aucune manifestation guerrière, voulant se borner au rôle tout pacifique adopté par leur gouvernement à Berlin. C'est ce que le *Temps*, journal protestant et organe intime de M. de Freycinet, protestant lui-même, a fait comprendre, en termes très précis, dans un article inspiré qui a eu du retentissement et où l'on remarque les phrases suivantes, assez significatives :

La France a vraiment quelque raison de se plaindre de la manière dont on la juge. On se figure que l'expérience ne lui a rien appris lorsqu'on la croit capable de se lancer de nouveau dans les interventions chevaleresques. La politique sentimentale lui a laissé des souvenirs trop amers pour qu'elle s'y jette encore... Il faut qu'on le sache, la France est résolue à étonner le monde par l'opiniâtreté de son égoïsme.

La même déclaration a été faite par la plupart des journaux parisiens, et le *Temps* est encore revenu à la charge ces jours derniers. Il ne peut donc y avoir de doute sur les dispositions du gouvernement français, qui est résolu à réserver sa poudre pour d'autre gibier : ces bons Allemands peuvent se le dire.

La princesse Louise nous a quittés, en même temps que le prince Léopold. Nous commençons à nous habituer à la présence de nos hôtes royaux, et leur départ crée un vide.

Le Canada, qui a de tout temps été la colonie de prédilection des membres de la famille royale, est aussi la seule des dépendances de l'Angleterre où ceux-ci aient jamais résidé. Ailleurs, ils n'ont fait que passer, comme le prince de Galles et le prince Alfred aux Indes.

Ici, avant que la princesse Louise vint habiter Rideau Hall, nous avions eu le prince Arthur, qui a passé toute une an-

née à Montréal, sans compter la visite officielle du prince de Galles en 1860 et celle du prince Alfred. Les quatre fils de la reine ont ainsi vu le Canada.

Au commencement du siècle, le duc de Kent, père de Sa Majesté, et le duc de Clarence, plus tard Guillaume IV (fils de George III) séjournèrent aussi dans la province. Ces princes, toutefois, n'ont pas laissé que des souvenirs édifiants. Ils rendirent à la génération d'alors, entre autres mauvais services, celui de l'intier à la littérature et aux doctrines voltairiennes. Les livres, surtout ceux de cette sorte, étaient rares alors. Les princes traînaient avec eux une bibliothèque française qu'ils mirent à la disposition d'une petite pléiade de nos hommes politiques, lesquels y puisèrent un enseignement dont les résultats se manifestèrent plus tard.

Tout autres ont été les exemples donnés de nos jours par les enfants de la reine, qui est elle-même le modèle non-seulement des souverains, mais encore des femmes chrétiennes. La princesse Louise a guagné ici, comme son auguste mère en Angleterre, le respect et l'affection de tous, et le marquis de Lorne, son noble époux, s'est fait le plus grand honneur à lui-même en représentant aussi dignement la souveraine.

Il est bruit que la princesse ne reviendra plus, que ce départ, causé soi-disant par des raisons de santé, est définitif. Toute la population le regretterait vivement.

Nous comprenons, cependant, que notre pays ne soit pour les membres de la famille royale qu'un exil, du moment qu'il cesse d'être un lieu de passage pour devenir un lieu de résidence, et l'épreuve imposée à la princesse Louise a été assez longue. Nous devons savoir gré à Son Altesse Royale de l'énergie qu'il lui a fallu déployer pour supporter aussi longtemps et aussi bravement l'absence et la séparation. Le Canada doit être, pour ces hauts personnages, ce que la province était autrefois pour ceux de la cour de la France, sous Louis XIV et Louis XV. La seule tentative de transplantation royale en Amérique qui ait réussi est celle de la maison de Bragance, au Brésil. C'était au commencement du siècle, pendant les tourmentes que traversa le Portugal. La reine Marie se réfugia en Amérique, et après avoir fondé l'empire du Brésil le laissa à son fils pour retourner mourir elle-même en Europe.

A. GÉLINAS.

AU CHATEAU D'EU

Eu, 11 juillet 1880.

Le comte de Paris vient de baptiser hier son fils. Il s'agit de son second fils, de celui qui partagera (qui sait ?) avec le jeune duc d'Orléans, que j'ai vu aller tous les matins piquer une tête au Triport, les chances possibles au trône de France.

Depuis quelques jours on ne parlait de Dieppe à la "ville d'Eu," comme on dit ici, que de ce baptême princier. On en causait à Mers, où M. Littré se guêdit lentement, et au Triport, où le *Journal des Débats* prend annuellement ses quartiers d'été.

Nous pas qu'ont eût l'intention de courir sus au parrain et de se prosterner devant la pluie de dragées qui tombe ordinairement en pareilles circonstances ; non pas qu'on eût à un déploiement de ce luxe exagéré, qui vient égayer la monotonie des petites villes !

Non. On causait de ce baptême parce qu'il marque un jour heureux dans la vie d'un prince aimé de toute la Normandie du littoral, et que la popularité de ce prince devient chaque jour plus parfaite. Le comte de Paris est adoré de toute cette contrée, où il a reparu enfin, maître de ses biens, en 1874.

—M. Onézime Trudel, maçon, autrefois de Québec, mais qui travaillait depuis quelque temps à Manchester (N. H.), a été tué accidentellement par un morceau de bois qui lui est tombé sur la tête.



R. P. BÖCKS,
SUPERIEUR-GÉNÉRAL DES JÉSUITES



NOUVEAUX DRAPEAUX DISTRIBUÉS
A L'ARMÉE FRANÇAISE LE 14 JUILLET



Étendard de l'artillerie des guides (1796). Drapeau du 47^e (1837). Étendard de l'artillerie de la garde (1814). Drapeau du 3^e zouaves (1869). Drapeau de Mazagran (1840).
Drapeau du 85^e (1806). Le drapeau d'Arcole (1796). Étendard du 4^e dragons (1804).
Drapeau de la 39^e (1796).

LES DRAPEAUX HISTORIQUES DE L'ARMÉE FRANÇAISE CONSERVÉS AU MUSÉE D'ARTILLERIE

ÇA ET LÀ

C'est avec le plus vif regret que nous avons appris la mort si soudaine de M. F. M. Derome, arrivée à Rimouski il y a quelques jours.

M. Derome était un de nos meilleurs littérateurs ; c'était un puriste irréprochable, et on sait qu'ils sont assez rares parmi nous. Il avait voué à la littérature un véritable culte. Elle fut la passion de sa vie. Sa carrière littéraire date de plus de trente ans. Il avait débuté dans les *Mélanges Religieux*.

Nous offrons nos sincères condoléances à sa famille.

* *

On nous écrit les lignes suivantes : La chanson de George III que vous avez publiée le 5 août est certainement plus acceptable que toutes celles que l'on nous a données en notre langue sur l'air de *God save the king*. Reste à savoir quand elle a été composée. J'opinerai pour la date de 1775 ou 1776, vu qu'il y a dans ces strophes deux vers très significatifs :

Confondez les projets
D'inflâbles sujets.

qui ne peuvent se rapporter qu'à l'invasion du Canada par les insurgés de la Nouvelle-Angleterre. Dans tout le règne de George III, je crois qu'il n'y a eu que cette révolte contre son pouvoir. En ce cas, la chanson avait déjà plus de trente ans lorsque madame Beaudin l'apprit, vers 1809.

* *

Nous trouvons dans le *Figaro* de curieux renseignements sur le Père Forbes, l'un des jésuites expulsés :

Le Rév. Père Forbes est fils d'un pair d'Angleterre et d'Écosse. Sa mère était catholique. Il était protestant comme son père. On l'engagea dans l'armée anglaise, où il ne tarda point à devenir officier. Quand éclata la guerre des Indes, il se battit bravement et fut fait colonel. C'est alors qu'il tomba malade, et si gravement que les médecins lui dirent qu'il était perdu. Sa mère était accourue auprès de lui pour le soigner.

—Jure-moi, lui dit-elle, que, si tu reviens à la vie, tu te feras catholique.

Il le promit. Quelques jours après, il allait mieux. Le colonel Forbes étudia la religion catholique. ... Un an après, il était prêtre et choisissait, en sa qualité d'ancien soldat, l'ordre le plus militant, l'ordre des jésuites !

* *

On lit dans l'Événement :

On a beaucoup déclamé, lors de la récente célébration de la Saint-Jean-Baptiste, un peu trop peut-être ; c'est le défaut de ces sortes de démonstrations qu'on y passe le temps plutôt à se louer qu'à s'amender ; et cependant, les peuples tout comme les individus, ont en général plutôt besoin de s'amender que de se louer. Il semble convenu que nous sommes une nation providentielle ; et là-dessus nous nous endormons, en rêvant des gloires surhumaines que nous n'atteindrons jamais, tandis que nous laissons se perdre à nos pieds des ressources précieuses qui nous assureraient une prospérité réelle.

Il ne faut pas trop médire de la gloire : c'est une idée royne. On doit admettre cependant que la postérité a perdu de son prestige. Il ne suffit plus de dire aux gens que leurs descendants admireront leurs exploits pour leur faire faire des sottises. Ils réfléchissent et se conservent pour leurs propres enfants. C'est la loi moderne, et nous devons nous y soumettre sous peine de mendier un jour notre pain.

Que la déclamation donc ne nous voile pas la réalité : la réalité, ce n'est pas la gloire, vieille fumée, c'est la concurrence industrielle, c'est la compétition commerciale. Nous sommes entourés de gens positifs, pratiques ; soyons positifs, pratiques comme eux. Ils déclament à leur heure, mais ils n'oublient pas les affaires ; faisons comme eux : l'œil au drapeau, mais la main à la marchandise !

Il est admis que nos banques regorgent de capitaux ; seules, la confiance, les garanties qu'offrent une initiative intelligente servie par une administration active et sûre, les empêchent d'en sortir. C'est vers la solution de ce problème que doit se diriger notre pensée. Rissurez les capitaux, et vous trouverez les capitalistes que vous cherchez.

Les capitaux français vont nous arriver ; c'est un encouragement pour les capitaux canadiens de sortir de leur retraite. Ils suivront la force de l'exemple, ils subiront le même élan, et le prochain emprunt d'État sera levé dans le pays même. Il nous faut à notre tour montrer que nous avons confiance en nous-mêmes et que nous savons sauvegarder nos propres intérêts. L'État, la municipalité ou la fabrique valent bien comme placement les assurances ou les mines. Il s'établira entre les capitaux de l'extérieur et les nôtres une émulation dont profitera grandement la situation générale du pays.

NOS GRAVURES

Le "Livadia" du Czar

Ce palais flottant a été construit par l'amiral Popoff, l'inventeur des cuirassés circulaires. Il est immense, mesurant 260 pieds de longueur par 150 de largeur et 50 de profondeur. Il a trois hélices et trois bouilloires, et filera ses quatorze nœuds à l'heure. Son équipage se compose de 260 hommes et il est muni de onze bateaux de sauvetage.

Les apparitions à Knock

Knock est un petit village situé près de Claremorris, dans le comté de Mayo, en Irlande. Il est devenu célèbre depuis quelque temps par les apparitions qu'on dit y avoir eu lieu. On y accourt de toutes les parties de l'Irlande, et on compte les miracles par centaines. C'est le 21 août 1879, entre 7 et 10 heures du soir, que les premières apparitions y furent remarquées par une vingtaine de personnes. Ces apparitions consistaient dans un groupe de figures représentant la sainte Vierge, saint Joseph et saint Jean, et derrière ce groupe on voyait, sur un autel, un agneau et un crucifix.

Le 2 de janvier, le curé de l'endroit, le révd M. Cavanagh, et plusieurs autres personnes, aperçurent sur les murs des lumières mystérieuses entourant une figure. Une commission composée de prêtres savants et de hauts dignitaires de l'Église a fait rapport que les témoignages recueillis sur les lieux sont dignes de foi, mais l'Église ne s'est pas encore prononcée.

Le Supérieur des Jésuites

On a déjà ici parlé du R. P. Bœcks, mais l'occasion est telle que vous ne m'en voudrez pas d'en parler de nouveau.—Le Révérend Père est belge ; il parle doucement notre langue. Je ne connais pas de vieillards plus simple, plus affable, et ayant meilleure façon. Le Révérend Père est entré dans sa quatre-vingt-sixième année. En me guidant dans le jardin et les appartements, il me soutenait le bras, et semblait me dire en souriant—que c'est aux vieux à soutenir les jeunes. A voir le plaisir qu'il avait à me montrer les fleurs de son jardin, le bois de son bûcher et le mur en réparation, j'avais peine à me figurer que ce vieillard commandait à tant d'hommes en tant de pays.

J'ai vu la chapelle et le cloître. Au milieu de la petite cour intérieure du cloître est une citerne. Le lieu est trop élevé pour qu'on y ait pu creuser un puits, et les Pères boivent l'eau du ciel. Car ils sont là cinq assesseurs dont le plus jeune a soixante-seize ans. Je me suis penché sur l'ouverture de ce puits, je n'ai pas eu d'assez bons vœux pour y voir l'entrée du souterrain légendaire qui communique avec Rome, et je suis tout disposé à croire que le Pape Noir et le Pape Blanc communiquent à ciel ouvert.

Vous ne pouvez vous imaginer le calme, l'air pur et le beau soleil qu'il fait là-haut, et combien on se sent reposé du bruit des hommes—et pourtant toute clameur a ici son écho.

—Nous résisterons comme peuvent résister des prêtres, me disait le Rvd. Père. Et il aimait à se rappeler des passages du discours que M. le duc de Broglie a prononcé l'autre jour au Sénat.

Il leur a dit de dures vérités, avec la politesse d'un gentilhomme—et le Révérend Père semblait lui savoir gré de cette politesse, à laquelle nos adversaires ne nous ont pas trop habitués.

—Il faut que les Français soient bien patients, ajouta-t-il.

En effet : cette campagne entreprise contre toute justice ne peut que déplaire à tout homme bien élevé. Ce n'est que le commencement d'une guerre religieuse, qui ne peut manquer de dégoutter un esprit raisonnable. Le Révd. Père n'est ni indigné ni confus. Il a la sérénité et la douceur qui donnent la foi et l'espérance éternelle.

—Ce nous est un grand honneur d'être

les premiers atteints, me dit-il. Et il ajouta en me quittant :

—Espérons que Dieu fera une providence !

UN JALOUX

Il était jaloux !... Ce n'était certainement pas sa faute, encore moins la mienne, car je n'ai jamais compris qu'on revêtît cette affreuse tunique de Nessus qui brûle le cœur et rend la vie triste et amère. En effet, s'il avait été comme moi, il aurait eu confiance dans toutes les femmes, et ce qui est plus dangereux encore, dans tous les... gouvernements.

Eufin, il était jaloux. Je vous l'ai déjà dit. Or, un soir qu'il se rendait comme de coutume auprès de sa fiancée, il aperçut dans la sombreur de la nuit, un œil étincelant, qui le guettait. O. aurait dit l'œil enflammé d'un fauve. Lui pensa que c'était l'œil d'un concurrent. Il n'y a pas de différence entre les deux espèces. Cet œil le suivait, le poursuivait, le pourchassait. Derrière les arbres, les chemins creux, les monticules, les accidents de terrains, les bruyères endormies, toujours il apercevait cet œil, plus dangereux pour lui que l'épée de Damoclès, que l'œil de Dieu.

Jaloux, nous le savons, non de sa fiancée, mais de la faveur qu'elle lui avait fait en le choisissant parmi tant d'autres, car les hommes ne sont jaloux que de la préférence qu'on leur accorde—c'est égoïsme qu'on devrait dire—il se mit à même de dépister cet œil indiscret qui le poursuivait partout, comme Rochefort poursuivait tout principe légalement établi. Alors, le voilà, allant de droite à gauche, de gauche à droite, changeant de route à chaque instant pour le dépister, comme le ferait un soldat français d'un espion prussien. Malgré toute sa tactique ingénieuse et vaillante, l'œil, l'œil inquisiteur et terrible le suivait, le découvrait, le dépistait.

Comme un merle insolent, l'œil se cachait parfois dans les branches pour le mieux persifler à son passage. Dès qu'il l'apercevait, il courait sur lui, le regard menaçant, le poing levé, mais semblable à un esprit malin, l'œil semblait rentrer sous terre, se cachait sous bois, sautillait comme un diable pour se cacher dans les fougères.

Lui commença à perdre patience. Ses cheveux s'hérissaient comme la crinière d'une cavale qui a des concurrents sur le pré ; sa main devint furieuse comme un poignard impatient de sortir de sa gaine. Et l'heure du rendez-vous approchait. Minuit !... heure des anges et des spectres... Des anges pour les amoureux de la vie ; des spectres pour les amoureux de la mort. C'est à cette dernière classe qu'appartenait Young. Roméo à la première.

Enfin, ne pouvant se débarrasser de cet œil indiscret, impitoyable et gênant, il le menaça. L'œil flamboyant sembla rire. Il paraissait plus éclatant, plus indiscret l'espace d'une seconde, et disparaissait tout aussitôt, caché par les nuages sombres qui se balançaient au ciel, comme une Américaine sur son *rocking-chair*. Lui se fâcha. Hors de lui-même, sans respiration, l'œil hagard, les cheveux en désordre, il se posta derrière un vieux tronc d'arbre. L'œil terrible vint l'y trouver, semblable à l'œil d'un *policeman* à la recherche d'un voleur. Alors, n'y pouvant plus tenir, il fit feu de son *revolver*... Aussitôt une grande tache rouge apparut sur la sombreur de la nuit. Croyant voir couler le sang de celui qu'il croyait avoir tué, il se suicida.....

C'était la lune qui se levait derrière les branches.....

GASTON-P. LABAT.

Kingston, B "Bty," 23 juillet 1880.

—Une dépêche de Bombay dit que le gén. Burrows a été l'agresseur, et qu'il a été repoussé après quatre heures de combat. Les pertes du côté des Anglais ont été de 20 officiers, 400 hommes de troupes européennes et 800 de troupes indigènes tués et disparus. Trois canons ont été abandonnés sur le champ.

LES DRAPEAUX DÉCORÉS

A l'occasion de la distribution des drapeaux à l'armée française, qui a eu lieu le 14 juillet, le *Figaro* publie l'intéressant article qui suit :

Dans toutes les revues ou solennités militaires, et en dehors de l'enthousiasme avec lequel le public accueille le défilé de nos braves régiments, il existe un sentiment unanime de fierté patriotique qui s'adresse spécialement aux corps dont la hampe du drapeau est décorée de l'insigne glorieux de la Légion d'honneur.

Ces nobles régiments ont le droit de s'en montrer orgueilleux, car sur ce chapitre, si beaucoup ont été appelés, il y a peu d'élus.

Dans toute l'armée française on ne compte, en effet, que huit corps autorisés à porter la croix de la Légion d'honneur attachée à la hampe du drapeau.

Ce sont :

Dans l'infanterie, les 51^e, 76^e et 99^e de ligne, le 10^e bataillon de chasseurs à pied, les 2^e et 3^e régiments de zouaves, le 3^e tirailleurs algériens.

Et dans la cavalerie, le 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique.

Un neuvième régiment, le 57^e de ligne, va être appelé aujourd'hui, 14 juillet, à compléter cette liste. Nous en parlerons tout à l'heure.

La décision impériale ordonnant que chaque corps de troupe qui prenait un drapeau à l'ennemi, serait autorisé à porter la croix de la Légion d'honneur attachée au-dessous de son aigle, est datée du 14 juin 1859, dix jours après la victoire de Magenta. Or cette ordonnance de Napoléon III a été appliquée dans les circonstances et aux époques que nous allons relater.

A tout seigneur tout honneur.

Commençons par la reine des batailles, c'est-à-dire par :

L'INFANTERIE

DRAPEAU DU 51^e DE LIGNE

Le drapeau du 51^e mérita d'être décoré en commémoration de la prise de deux fanions au combat de San-Lorenz (8 mai 1863), d'un drapeau et d'un fanion au combat de Volle Santiago, le 3 février 1864, et d'un drapeau au combat de Guéguas, le 29 mars 1865.

DRAPEAU DU 76^e DE LIGNE

Dans la plaine de Niedole le 2^e bataillon du 76^e de ligne, tenu quelque temps en réserve, reçut l'ordre, à trois heures et demie du soir, de se porter au secours de la première ligne pliant sous l'effort d'une forte colonne autrichienne. Le chef de bataillon forma aussitôt sa troupe en colonne serrée par division et marcha sur la ferme de Casa-Nova.

Bientôt, l'ennemi est rencontré à l'entrée d'un petit bois situé sur le côté de la ferme, et où s'engage un combat qui tourne à notre avantage, malgré la grande supériorité numérique de l'ennemi.—C'est alors qu'un soldat de la 3^e compagnie s'élança pour s'emparer d'un drapeau. Une lutte des plus vives s'engage entre lui et le porte drapeau autrichien. Ce soldat est renversé, mais un autre de la même compagnie se précipite au secours de son camarade, et leurs efforts réunis parviennent à saisir et à conserver le drapeau du régiment du prince de Windichgratz.

DRAPEAU DU 99^e DE LIGNE

Le drapeau du 99^e de ligne a reçu la décoration pour le beau fait d'armes accompli, le 18 mai 1862, au combat d'Aculcingo, et dans lequel on prit le trophée du 2^e régiment d'infanterie du corps d'armée de Zaragoza.

DRAPEAU DES CHASSEURS A PIED

En ce qui concerne ces alertes et vaillantes cohortes, disons d'abord qu'il n'y a qu'un seul drapeau pour les trente bataillons, et que celui qui le recevra aujourd'hui des mains du président de la République est le 25^e bataillon.

Pourquoi ? me demanderez-vous.

La réponse est simple : c'est toujours le

bataillon qui tient garnison à Paris qui est dépositaire du drapeau. Quand le 25e quittera la capitale, il le laissera en dépôt à un autre, et ainsi de suite.

Quant à la décoration de la Légion d'honneur, c'est le 10e bataillon de chasseurs qui l'a gagnée, le 24 juin 1859, à Solferino.

Au moment où l'on parvint à débarrasser les Autrichiens du cimetière du village protégé par des murailles battues en brèche, le sergent Garnier, de la 1re compagnie, entra un des premiers, aperçut un drapeau ennemi autour duquel se groupaient nos adversaires. N'écouterant que son courage, il s'élança pour l'enlever, suivi de plusieurs chasseurs du bataillon.

Après une lutte héroïque de quelques instants, un combat acharné à la baïonnette, il revint avec ce trophée. C'était le drapeau du 66e régiment de ligne autrichien (*Gustav Wasa*).

Garnier put alors remettre cette glorieuse preuve de sa valeur aux mains du maréchal Baraguay-d'Hilliers. Il fut décoré pour ce beau fait d'armes.

DRAPEAUX DES ZOUAVES

Saluez, cher lecteur; sur quatre régiments de zouaves, deux ont le droit de voir leur drapeau honoré de l'étoile des braves.

Commençons par

LE 2e ZOUAVES

Il avait enlevé un étendard aux Autrichiens, à Magenta.

Quinze jours plus tard, le 19, le régiment entier étant formé sous les armes, le maréchal de MacMahon arriva suivi de son état-major. Il fit former le carré face en arrière et se plaça au centre.

Le drapeau s'avança.

—Soldats du 2e zouaves, dit le maréchal d'une voix retentissante, l'empereur, voulant conserver les habitudes du premier Empire, a décrété que les aigles des régiments qui enlèveraient un drapeau à l'ennemi, seraient décorées de la Légion d'honneur... Je suis heureux que ce soit au 2e corps d'armée que je commande qu'un tel honneur soit rendu et je suis fier que ce soit vous, soldats du 2e zouaves, dont la réputation ne s'est jamais démentie ni en Crimée, ni en Afrique, ni à Magenta, qui l'avez mérité!

S'avancant ensuite vers le drapeau, devant lequel il se découvrit, le maréchal ajouta :

—Aigle du 2e régiment de zouaves, sois fier de tes soldats. Au nom de l'empereur et d'après les pouvoirs qui me sont dévolus, je te donne la croix de la Légion d'honneur.

Alors le drapeau s'inclina vers lui et le duc de Magenta attacha à son aigle le ruban rouge auquel pendait le glorieux symbole. Puis il distribua de sa main, aux soldats, les récompenses qui leur avaient été accordées!

LE 3e ZOUAVES

Le 8 mai 1863, vers la fin du siège de Puebla, l'armée mexicaine ayant essayé de ravitailler la place, dut soutenir, contre quelques bataillons, au nombre desquels figuraient ceux du 3e zouaves, un rude combat à San-Lorenzo. C'est pendant l'action qu'un sous-lieutenant et un simple zouave enlevèrent chacun un drapeau, action qui mérita au 3e zouaves d'avoir son aigle décorée.

LE DRAPEAU DU 3e TIRAILLEURS ALGÉRIENS

Ce fut aussi au combat de San Lorenzo que le 3e tirailleurs algériens (dont un seul bataillon seulement était au Mexique) mérita la décoration pour l'aigle de son régiment en enlevant un drapeau à l'ennemi.

CAVALERIE

ÉTENDARD DU 1er CHASSEURS D'AFRIQUE

Le 5 mai 1863, le cavalier Borde, du 1er régiment de chasseurs d'Afrique, au combat de San Pablo del Monte, tenant la charge, abattit d'un vigoureux coup de sabre un cavalier porteur d'un étendard

de son régiment reçut également la décoration.

LE 57e DE LIGNE

Nous plaçons ce dernier régiment en dehors et à la suite, pour employer un terme militaire, parce que c'est un futur décoré. Voici, en effet, une note le concernant, qui a paru il y a un mois dans dans tous les journaux :

Pendant la guerre de 1870, à la bataille de Rezonville, le sous-lieutenant Chabal prit de sa main le drapeau d'un régiment prussien. M. Chabal, aujourd'hui capitaine trésorier de gendarmerie à Alger, a reçu la croix.

Restait à décorer le drapeau du 57e régiment de ligne auquel appartenait M. Chabal en 1870. Le général Farre, ministre de la guerre, va soumettre à la signature de M. le Président de la République un décret accordant la croix de la Légion d'Honneur au 57e de ligne, aujourd'hui en garnison à Bordeaux.

Cette croix sera attachée au drapeau du régiment le 14 juillet prochain. Le ministre de la guerre a décidé, en outre, que le capitaine Chabal serait mandé d'Algérie pour assister à la fête de la distribution des drapeaux. Celui-ci prendra place dans l'escorte même du ministre de la guerre.

Voilà qui explique l'honneur accordé au 57e régiment, et qui nous fait connaître le nom de M. Chabal.

* * *

C'est une histoire particulièrement glorieuse que celle du 57e de ligne. Nous nous contenterons d'en rapporter un seul épisode qui a trait à la solennité militaire aujourd'hui.

Il s'agit toujours du drapeau.

C'était à la distribution des aigles impériales, en décembre 1804.

Au nombre des régiments appelés à y figurer se trouvait le 57e de ligne, formé de l'ancienne demi-brigade, portant ce numéro à l'armée d'Italie.

A Montenotte, la 57e brigade se distingua tellement, qu'on l'avait surnommée la *Terrible*; mais lorsqu'arriva le moment de rendre le vieux drapeau, son colonel, nommé Fléchat, refusa de l'échanger, et fut mandé par Napoléon, aux Tuileries :

—Colonel, il faut porter le drapeau à l'Intendance, on vous en donnera un autre.

—Sire, répondit Fléchat avec des sanglots dans la voix, ne me demandez pas cela. C'est le drapeau de Montenotte, celui qui a failli me servir de linceul. Me l'enlever, autant vaudrait m'arracher le cœur!

—Il est en mauvais état, reprit l'empereur, en contenant à grand-peine son émotion. Puis, colonel, l'ordre est général et je ne puis pas faire d'exception.

—Si c'est un ordre, Sire, j'obéirai.

Et en effet, le vieux drapeau de la 57e fut rendu.

Le jour de la distribution, lorsqu'un aide-de-camp appela le 57e de ligne, Fléchat s'avança, triste, mais résigné.

Napoléon prit lui-même le drapeau destiné à ce régiment et, le tendant au colonel, il lui fit signe de regarder l'étoffe tricolore, en prononçant ce seul mot :

—Voyez!

O surprise! C'étaient les lambeaux de l'étendard d'Italie, artistement réunis ensemble, et portant cette inscription en lettres d'or :

57e

A Montenotte il fut surnommé

LE TERRIBLE

—Oh! sire, merci, s'écria le colonel en pleurant de joie.

Et les braves du 57e, reconnaissant leur drapeau de 1789, poussèrent un formidable cri de : Vive l'empereur!

Le soir, aux Tuileries, Napoléon prit Fléchat à l'écart et lui dit :

—Colonel, qu'auriez-vous fait?

—Sire, je me serais brûlé la cervelle!

—Vous auriez eu tort, Fléchat, mais néanmoins vous êtes un brave, et en témoignage de mon estime, je vous nomme officier de la Légion d'honneur.

Fèvres.—Les fièvres malignes, la constipation, l'engourdissement du foie, la névralgie et les maladies nerveuses se guérissent promptement par l'usage de ce remède si efficace "Les Amers de Houblon." Il répare les ravages de la maladie en purifiant le sang et fortifie les personnes âgées et infirmes. Voir l'annonce dans une autre colonne.

AMÉRIQUE DU SUD

LES ANTHROPOPHAGES DE L'AMAZONE

On écrit de Paris que le Dr Crevaux vient de faire à la Société de géographie le récit de son voyage dans l'Amérique équatoriale.

En remontant une rivière appelée Arara, il remarqua une grande agitation dans un village. Les hommes faisaient des gestes animés, comme s'ils se querellaient; les femmes circulaient avec précipitation; les enfants se sauvaient dans les bois.

En entrant dans une cahute, le docteur aperçut un maxillaire suspendu au-dessus de la porte, en compagnie de flûtes faites avec des os humains. Dans un coin se trouvait une main desséchée, légèrement recouverte de cire d'abeille. Il était dans une tribu d'anthropophages.

Les hommes ont les bras et les jambes peints en noir bleuâtre avec du génipa; les lèvres et les dents en noir foncé avec la tige du bulisier, et les paupières en rouge vif avec du roucou. Ils ressemblent à de vrais diables. A l'exception du cou, les femmes ont le corps recouvert d'une substance noire sur laquelle sont figurés des dessins.

En faisant sa ronde, le docteur découvrit un grand pot contenant de la viande fumante. C'était la tête d'un Indien. Cette vue ne lui donna pas l'envie de s'attarder dans ce village.

Le trafic d'esclaves se fait avec des négociants brésiliens qui remontent l'Amazonie à une centaine de lieues de l'embouchure. Un enfant à la mamelle est coté à la valeur d'un couteau américain. Une fille de six ans est évaluée au prix d'un sabre et quelquefois d'une hache. Un homme ou une femme atteint le prix d'un fusil.

BRULÉE VIVE

Un drame épouvantable vient de se passer à Rome. Adèle Paolini, une jeune femme connue de toute la ville pour son élégance et sa grande beauté, a été brûlée vive dans son appartement, 61, rue Victoria.

Adèle Paolini était avec sa mère et un ami, M. V... dans son boudoir, éclairé par une lampe à pétrole suspendue au plafond. M. V... en se levant, heurta la lampe avec la tête. La lampe, après avoir un peu oscillé, tomba; tout le pétrole qu'elle contenait se répandit sur la robe de chambre d'Adèle Paolini et s'enflamma. En moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, la pauvre fille fut enveloppée par les flammes: saisie de frayeur, elle se précipita dans un salon voisin et se roula à terre. M. V... et sa mère s'efforcèrent de lui porter secours, mais ils ne réussirent qu'à se brûler aux mêmes aux mains et aux jambes.

Pendant ce temps, le feu s'était communiqué aux rideaux et avait envahi toute la pièce; des fenêtres on appelait au secours, mais le mal sur vouloir que la porte donnant sur la rue fût fermée et que les locataires fussent pour la plupart absents ou incapables de porter secours! Il y eut alors un moment d'angoisses; on entendait les cris de la famille Paolini sans qu'on pût porter secours. Enfin, un homme armé d'une hache enfonça les portes et l'on pu emporter les trois blessés à l'hôpital San Giacomo.

Tandis qu'on s'occupait d'éteindre l'incendie, Adèle, qui poussait des cris déchirants, recevait les soins de M. le chirurgien Porfiri.

On lui donna un calmant. Elle demanda alors à M. Porfiri si elle était en danger: "Dites-le moi franchement, ajouta-t-elle. Si je dois mourir, faites appeler un prêtre; je veux me confesser avant de paraître devant Dieu." Les médecins s'efforcèrent de la rassurer, mais elle souffrait tant. Il fut fait suivant ses désirs, et l'un des prêtres qui desservent l'hôpital fut laissé seul pendant une demi-heure avec elle. Il était minuit environ.

Elle demanda des nouvelles de sa mère et de M. V... puis l'agonie commença, et à 4 heures et demie elle expira au milieu d'atroces souffrances.

LE REPENTIR

Il y avait un homme pauvre, si pauvre qu'il n'avait pas de quoi à vêtir son huitième enfant qui allait naître, ni de quoi à donner à manger aux sept autres.

Un jour, il sortit de sa maison, parce que le cœur lui fendait à les entendre pleurer et lui demander du pain.

Il se mit à marcher sans savoir où il allait, et, après avoir marché tout le jour, il se trouva, vers le soir, à l'entrée d'une caverne de voleurs.

Le capitaine de la bande s'avança à sa rencontre et lui demanda ce qu'il voulait.

—Seigneur, répondit le pauvre homme en se jetant à genoux, je suis un malheureux qui ne fait du mal à personne; j'ai quitté ma maison pour ne pas entendre mes pauvres enfants me demander du pain que je ne puis leur donner.

Le capitaine eut pitié de ce pauvre homme, le fit manger, lui donna une bourse pleine d'argent et un cheval, et lui dit qu'il serait le parrain de son dernier enfant.

Notre homme reprit le chemin de la maison; il volait plutôt qu'il marchait, et la joie débordait de son cœur.

L'enfant était déjà au monde lorsqu'il arriva. Il remit à sa femme l'argent qu'il apportait, retourna immédiatement à la caverne et dit au chef de la bande ce qui venait d'arriver. Celui-ci répondit qu'il serait cette nuit là même, à l'église, et qu'il accomplirait sa promesse.

Ainsi fit-il. Il tint l'enfant sur les fonts du baptême, dans l'abbaye de Longpont, et lui fit cadeau d'une bourse pleine d'or.

Peu de temps après, l'enfant mourut et s'en alla au ciel. Saint Pierre, qui était à la porte, lui dit d'entrer; mais l'enfant répondit :

—Je n'entre pas si mon parrain n'entre pas avec moi.

—Et qui est ton parrain? demanda le saint.

—Un capitaine de brigands, répondit l'enfant.

—Eh bien! mon fils, reprit le saint, mon cher innocent, tu peux entrer toi, mais non pas ton parrain.

La Vierge vint à passer par là, et, le voyant si affligé, elle lui dit :

—Pourquoi n'entres-tu pas mon ange?

L'enfant répondit qu'il ne voulait pas entrer si son parrain n'entrait pas, et saint Pierre dit à la Vierge ce qu'était le parrain de l'enfant, et comme quoi c'était chose impossible qu'il entrât dans la demeure des justes.

L'enfant se mit alors à genoux, joignit ses petites mains et pleura tant, que la Vierge, qui est la Mère de miséricorde, eut compassion de sa douleur. Elle s'éloigna, revint peu après avec une coupe d'or à la main.

—Tiens, dit-elle à l'enfant en la lui remettant, va t'en chercher ton parrain, et dis-lui qu'il remplisse cette coupe de larmes de contrition, et s'il la rapporte pleine ainsi, il pourra entrer avec toi au ciel. Prends ces ailes d'argent et vole.

Le bandit dormait sur une roche, le fusil dans une main, le poignard dans l'autre. En s'éveillant, il vit en face de lui, assis sur une touffe de lavande, un bel enfant avec des ailes d'argent qui reluisaient au soleil, et une coupe d'or dans sa petite main. Il se frotta les yeux, croyant rêver; mais l'enfant lui dit :

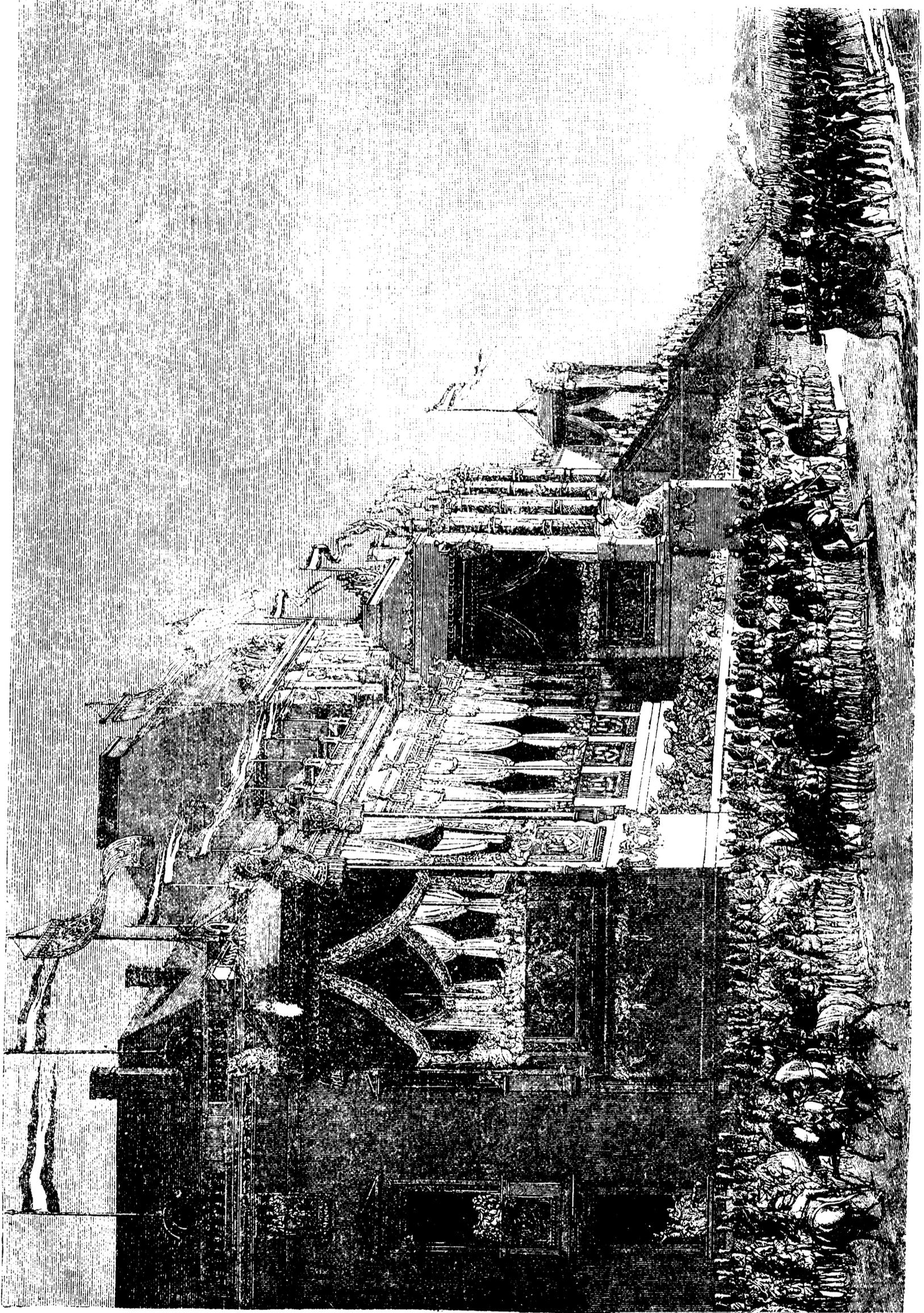
—Non, tu ne rêves pas: je suis ton fils, je viens te chercher pour te conduire au ciel et te rendre le bonheur que tu m'as procuré en me conduisant au baptême du chrétien.

Et il lui raconta ensuite tout ce qui était arrivé.

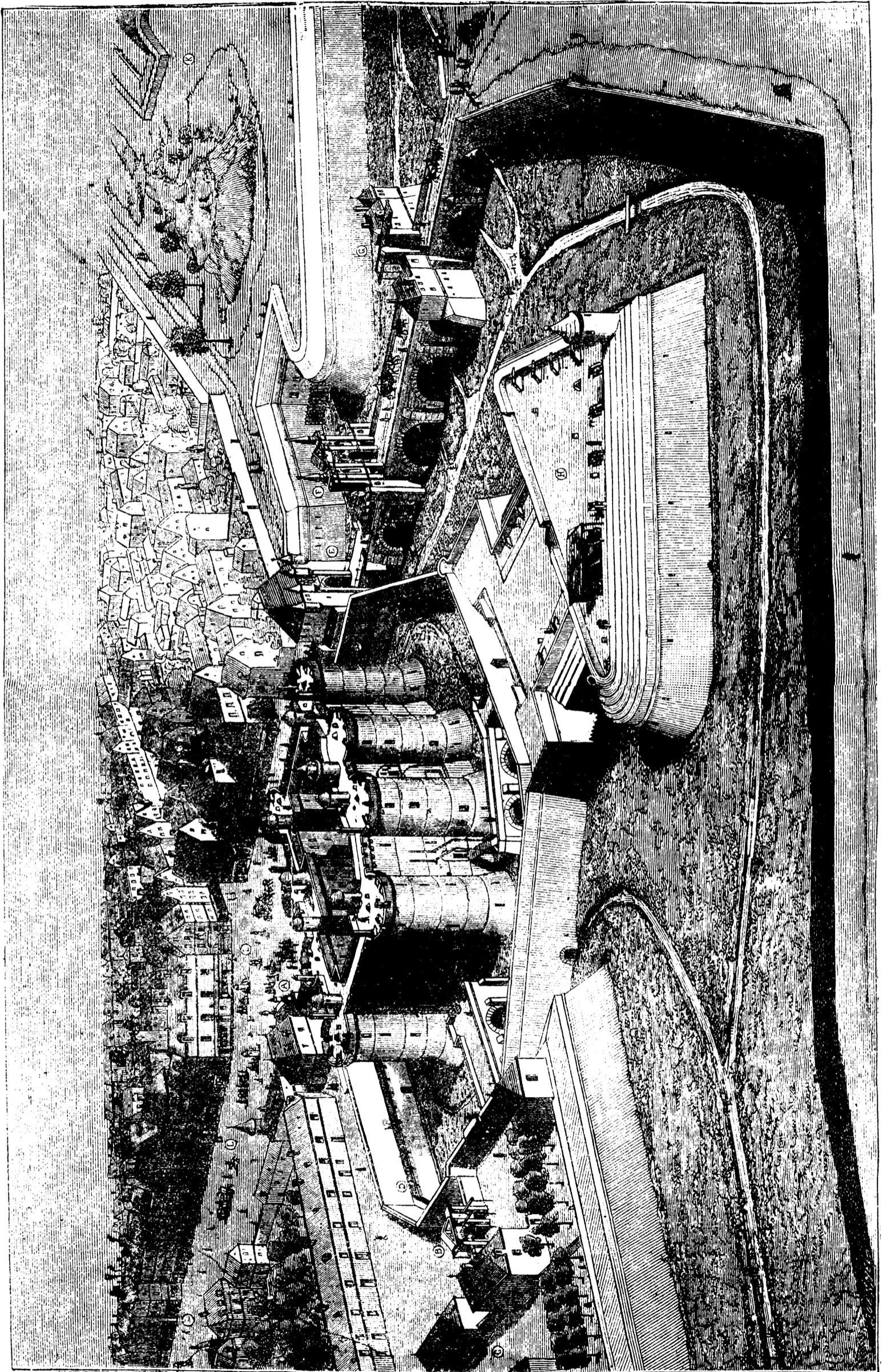
Le cœur du pêcheur s'ouvrit alors comme une grenade, et ses yeux devinrent deux sources de larmes. La douleur qu'il ressentit de ses fautes fut si aiguë, et le regret de les avoir commises si vif et si profond, qu'ils lui traversèrent la poitrine comme deux poignards, et il mourut.

Alors l'enfant, qui avait recueilli ses larmes dans la coupe d'or, s'envola avec la coupe et l'âme de son parrain au ciel, où ils entrèrent tous deux.

FERNAND CABALLERO.



LA DISTRIBUTION DES AIGLES PAR NAPOLEON IER AU CHAMP-DE-MARS, LE 5 DECEMBRE 1804



A. Entrée de la Bastille. — B. P. pilevis de l'avançée. — C. Petit arsenal. — D. Chemin de ronde. — E. Porte Saint-Antoine de Charles V. — F. L'avant-portail Saint-Antoine. — G. La herse. — H. Le bastion.
 K. Boulevard Saint-Antoine. — L. Rue Saint-Antoine.

LA BASTILLE EN 1650

LA FLEUR DE LIS

En 1794, il se passait à Nantes, dans la maison d'un agent secret de la commune d'une espèce d'espion, un drame bourgeois que nous allons raconter le plus brièvement qu'il nous sera possible.

Il y avait donc à Nantes, en 1794, un personnage équivoque, redoutable, redouté de toute la ville. Cet homme n'était guère qu'un agent de bas étage; mais il avait le génie de l'inquisition politique: il devinait ce qu'il ne savait pas comprendre, il flairait ce qu'il ne voyait pas encore; il excellait à faire la chasse aux suspects et aux aristocrates, et il était bien rare qu'il passât un seul jour sans avoir mis quelque tête dans sa gibecière. Il se nommait Glisson.

A l'époque dont il s'agit, la fille de cet espion, une belle jeune fille, nommée Fleurette, avait pris la mystérieuse habitude de se hasarder chaque soir dans une chambre isolée de la maison de son père; cette maison était située dans la rue Basse, au fond d'un vieux faubourg, et la chambre abandonnée, dont il s'agit, avait vu mourir la mère de Fleurette.

Une fois dans la sombre solitude de cet asile, la jeune fille posait doucement, sur un meuble, un falot dont la triste clarté avait quelque chose d'effrayant en un pareil lieu: elle s'approchait avec respect de ce lit où elle avait reçu, de sa pauvre mère, des adieux et des baisers supérieurs; elle prenait, dans les plis de sa robe retroussée, des bouquets éclatants dont elle se plaisait à émailler la couche mortuaire, comme si elle eût voulu jeter sur un fantôme un magnifique lincoln de fleurs et de verdure; ensuite, elle tirait d'une cachette qu'elle avait pratiquée dans l'édredon de l'oreiller, un livre bien dangereux, un livre maudit à cette époque... un livre de messe!... Et la jeune fille, agenouillée au pied du lit, nous allons dire au pied de sa mère, lisait à voix basse une prière pour les morts.

Un soir, après avoir longtemps pleuré, longtemps prié, suivant la secrète coutume de sa piété filiale, Fleurette entendit au loin, dans les rues du voisinage, des voix confuses, des clameurs équivoques; les cris se rapprochèrent peu à peu; on vociférait dans la foule:

—A bas le chouan! à bas le traître! à bas l'aristocrate!

Fleurette entra ouvrit une fenêtre, sans penser au danger de sa curiosité imprudente; elle aperçut presque aussitôt un homme qui s'avançait en courant dans la rue, pour se dérober, sans doute, au chariment de la justice populaire. Malgré l'horrible péril qui le menaçait et qui allait déjà l'atteindre, le malheureux s'arrêta tout à coup, les yeux fixés sur la fenêtre entr'ouverte et sur la jeune fille qui venait de l'entr'ouvrir, il mesura d'un seul regard la distance qui le séparait de cette croisée, dont la hauteur n'était pas précisément bien effrayante; il prit tout son courage, tout son désespoir à deux mains, et il s'élança comme un insensé, au risque de se briser la tête contre la muraille!... Fleurette jeta un cri de terreur; elle saisit son falot; elle s'enfuit toute tremblante, et le peuple continua de frapper dans les rues du faubourg, à la piste d'un aristocrate.

L'aristocrate s'était réfugié chez un agent de police!

Quoiqu'elle eût grand'peur des passants inconnus qui s'avançaient de pénétrer dans une honnête maison par la porte de la fenêtre, Fleurette ne tarda pas à se rassurer sur l'étrange visite qu'on avait daigné lui rendre, dans la chambre de sa mère; elle regretta d'avoir si mal accueilli le mystérieux visiteur; elle résolut de réparer une faute qui lui semblait un crime de lâche-hospitalité, et, instinctivement, elle se promit de n'en rien dire à son père qui lui faisait peur.

Fleurette puisa dans le sentiment d'un devoir imaginaire la hardiesse de se lever pendant la nuit, de traverser la cour, son petit falot à la main, de monter sans crainte un escalier dérobé, de pousser d'une main ferme la porte qu'elle avait laissée entr'ouverte en fuyant, et de s'aventurer ainsi, toute seule dans cette chambre sépulcrale, habitée par la mémoire de sa mère. Jugez de sa douleur et de son effroi: au premier pas qu'elle tenta de faire, au premier regard qu'elle essaya de jeter dans cette salle, elle aperçut tout près de la fenêtre, un homme étendu sur le parquet, pâle et immobile comme un mort; elle eut peur! mais une voix mystérieuse semblait lui dire: Marche! marche! et la jeune fille se mit à marcher; Fleurette avait toujours peur... mais une puissance invisible la força de s'agenouiller devant cet homme, et la voix mystérieuse, qui était celle du pressentiment, sans doute, continua de lui parler au fond du cœur. Elle lui disait:

—Trends pitié de ce malheureux, de ce proscrit!

—Que me faut-il faire? répondait la conscience de la jeune fille.

—Pose ta main dans la main de ce jeune homme... Eh bien!

—Sa main n'est pas froide! s'écria Fleurette, il vit encore!

—Soulève tout doucement sa tête, écarte les touffes de cheveux qui couvrent son front et qui cachent une blessure....

—Du sang!....

—Qui, du sang qu'il faut éteindre avec ton mouchoir, Fleurette!

—Le voici.

—Un peu d'eau sur ses yeux, sur ses lèvres, sur toute sa figure....

—J'ai versé sur lui ma dernière goutte d'eau.

—A merveille! R-garde maintenant, Fleurette: voilà ton miracle!

Fleurette regarda le pauvre blessé qu'elle avait secouru.... et, au même instant, le jeune homme passa la main sur son front, pour en écarter, à son tour, les boucles de ses longs cheveux noirs; il rouvrit lentement les yeux dont le premier regard s'éleva alla caresser le charmant visage de la jeune fille; il voulut se relever... mais les forces lui manquèrent tout à coup, et il tomba aux pieds de Fleurette, aux pieds de son sauveur, à genoux, les mains jointes, dans l'attitude d'un malheureux qui souffre et qui supplie.

Le jeune homme et la jeune fille se contemplèrent longtemps en silence, et l'on eût dit que quelque chose d'extraordinaire venait de s'opérer en eux; ils échangeaient des regards et des sourires d'une douceur extrême, et dont le secret n'appartenait encore qu'à Dieu seul; ils tressaillirent en même temps, sous l'inspiration d'une volonté irrésistible qui les entraînait et qui les poussait l'un vers l'autre; enfin, dominé par un pouvoir surnaturel qui donnait à son cœur et à son esprit l'éblouissement d'une extase, Fleurette s'avança vers ce jeune homme et lui dit d'une voix émue:

—Je ne sais pas qui vous êtes, mais il me semble que je vous connais déjà; je ne vous ai jamais rencontré dans ce monde, mais il me semble que je vous ai déjà vu cent fois au moins; vous ne m'avez jamais parlé, sans doute, mais il me semble que je me rappellerai le son de votre parole, pour peu qu'il vous plaise de me répondre; nous sommes bien étrangers l'un à l'autre, et pourtant il me semble que je vous aime et que je vous ai toujours aimé.... Qui donc êtes-vous?

—Un malheureux....

—J'en étais sûr!

—Un proscrit....

—Je m'en doutais!

—Des ingrats m'ont trahi; en me voyant, le peuple a crié: Mort à l'aristocrate!.... et quelques méchants m'ont blessé.

—Qual est votre nom? votre état? votre famille? D'où venez-vous et où allez-vous?

—Vous le saurez demain....

—Comme il vous plaira.... A demain! D'ici là vous serez sous ma protection et sous la protection de ma mère qui est dans le ciel! Adieu.

—Adieu! J'ignore, à mon tour, qui vous êtes; notre vieille amitié.... commence aujourd'hui seulement, vous le disiez tout à l'heure; nous sommes bien étrangers l'un à l'autre, mais il me semble aussi que je vous ai déjà aimé, que je vous aime, et que je vous aimerai toujours.

—Je l'espère!

Le lendemain, à son réveil, le protégé de Fleurette trouva, dans la chambre qui lui servait de refuge, de petites provisions que sa protectrice avait eu le soin d'y apporter, à l'intonation de son nouvel ami; il trouva sur un meuble des brochures, destinées aux menus plaisirs de sa journée: il trouva du linge, des vêtements, tout ce qu'il lui fallait pour opérer en lui une élégante métamorphose; certes, c'était là un beau rêve pour un proscrit.... et il sommeilla tout le jour, tant il avait peur de réveiller les souffrances et de dissiper les songes heureux!

Le soir venu, cette femme, cette jeune fille, qui était si belle et si bonne, prétextait sa visite habituelle dans la chambre de sa mère pour visiter ce beau jeune homme qu'elle s'était promis de sauver par la seule puissance de son dévouement et de son courage: elle le força de s'asseoir dans un fauteuil qui touchait presque à celui qu'elle venait de prendre; elle lui dit, en le regardant avec une attention toute joyeuse, comme si elle eût admiré, dans sa personne, un changement qui était son ouvrage:

—A la bonne heure! je vous reconnais à grand'peine, et je vous en félicite! Dieu merci, vous voilà revenu de votre terreur, tout à fait remis de votre fatigue, et votre blessure était heureusement fort légère; il vous reste quelque chose à m'apprendre, n'est-il pas vrai?... Parlez-moi donc, mon ami, je vous écoute.

—Mon récit ne sera pas long, Fleurette, car la seule noblesse de ma famille est déjà la moitié de mon histoire; je suis le comte Louis de Figeac.... un royaliste, un aristocrate, un émigré!

—Mon Dieu! s'écria l'innocente jeune fille, cette odieuse émigration est donc rentrée en France?

—Non, mais j'ai voulu y rentrer, et le ciel a récompensé mon audace: le vous ai vu, et je suis sûr de me souvenir de Fleurette.

—Et le motif... le motif réel de votre voyage dans ce pays, par le temps qui court et par les lois impitoyables qui punissent les traitres?

—Je vais vous le dire: ma mère, qui m'attend dans ce monde affreux que l'on appelle l'exil, possédait autrefois, dans les environs de Nantes, une vieille résidence dont elle adorait la vaste et solennelle tristesse; c'était là une magnifique terre qui se peuplait, aux yeux de ma mère, des grands noms, des beaux souvenirs de son illustre famille; ce qu'il y avait surtout de bien cher et de bien précieux pour elle dans cette noble thébaïde, c'était la mémoire, c'était le fantôme d'un enfant qu'elle avait perdue, d'un jolie fille qu'elle pleurerait encore après cinq ans de douleur, de regrets et de larmes. La veille de son départ pour l'Allemagne, avec la douce pensée, avec la douce illusion d'un retour en France, ma mère s'en alla planter, en pleurant, sur la tombe de sa fille, aux bords du marbre tumulaire, une petite fleur, un lis du jardin, dont le double symbole représentait, au

fond de son cœur, la noblesse presque royale de sa race et l'innocence presque divine de son enfant! La pauvre femme se trompait, aussi bien que toute l'aristocratie française: le simple voyage des aristocrates a duré plus d'un jour; il durera bien des années, peut-être, et ma mère commence à désespérer de pouvoir s'agenouiller encore sur le tombeau de sa fille! Je suis maintenant son fils unique, Fleurette, et le moindre désir, la moindre volonté de sa malheureuse vieillesse est un ordre pour moi: elle m'a ordonné de revenir secrètement en France, de me glisser dans le jardin de notre domaine de Figeac, de prier pour elle sur la terre bénie qui garde les débris mortelles de ma sœur, et de dérober à la tombe la fleur qu'elle y avait plantée, le lis qu'elle avait arrosé de ses larmes! Eh bien! chose étrange, incroyable miracle! l'orage a passé sur sa fille sans briser le marbre qui la couvre, sans briser la fleur qui la couronne... Oui, j'ai retrouvé sur son trône de gazon le lis symbolique, le lis tant regretté par ma pauvre mère; je l'ai baisé cent fois en pleurant, je l'ai cueilli d'une main avide.... Il est là, sur mon cœur, et je le garde!

—Louis, s'écria Fleurette après avoir réfléchi un instant, Louis donnez-moi cette fleur!....

—Il vous plaît de la saluer à votre tour, et de l'adorer!

—Il me plaît de la recevoir de vous, mon ami, comme un souvenir de votre estime, comme un présent de votre amitié!

—Prenez-la donc comme un témoignage de ma reconnaissance, et puis-elle vous porter bonheur!.... Je vous donne un trésor qui n'est pas à moi seul, Fleurette; mais vous avez sauvé le dernier enfant de ma pauvre mère et la joie de ma mère me pardonnera!

—Je la garderai, à votre place, avec un amour, avec un respect, avec une piété bien dignes de votre sœur et bien dignes de votre mère.... Oh! je vous le jure, je ne perdrai cette fleur qu'en perdant la vie!

A ces mots, Fleurette courut à l'autre bout de la chambre; elle se glissa dans l'alcôve; elle prit, dans l'édredon de l'oreiller, un livre de messe dont nous avons parlé au début de cette histoire; elle plaça le lis tumulaire dans ce missel qu'elle referma bien vite, en disant à M. le comte de Figeac:

—Je viens de faire hommage de votre inestimable présent à la mémoire de ma mère; de cette pieuse façon, la fleur que vous m'avez donnée ne sortira point de la grande famille maternelle!

L'hospitalité offerte au proscrit dura huit jours; ce qui se passa dans l'oratoire hospitalier de Fleurette, quelles paroles, quels regards, quels soupirs, quels serments furent échangés entre un jeune homme et une jeune fille,—Dieu seul le sait! Un matin, presque avant le lever du soleil, Fleurette entra précipitamment dans la chambre de M. de Figeac qui dormait encore.

—Votre présence dans cette maison, lui dit-elle, n'est plus un mystère; on soupçonne, on accuse indistinctement tous les habitants de la rue Basse, même mon père! On parle de visites domiciliaires... Allons! voici un déguisement, un peu d'or, un certificat de civisme que j'ai trouvé dans un portefeuille, et en route pour la frontière!....

Le comte de Figeac réusit à s'embarquer à bord d'un navire neutre; dès ce moment, il ne restait plus à la jeune fille, pour se consoler, qu'une fleur de lis dans un livre de messe; le souvenir et la prière!

Ce n'est pas tout: un soir, la foule républicaine, qui avait déjà poursuivi M. le comte de Figeac, vint frapper à la porte de Clisson, à la porte de l'agent de police!.... La porte de l'agent s'ouvrit aussitôt, au premier coup de lache d'un commissaire du peuple, l'attroupement dont il s'agit se mit à fouiller dans toutes les chambres de cette demeure, sans découvrir le coupable qu'il cherchait pour le livrer à la justice du pays. Comme ils allaient en finir avec cette perquisition officielle, qui faisait sourire Clisson, ils s'avisèrent de pénétrer hardiment dans la chambre d'une jeune fille; un homme osa porter sa main profane sur le lit de Fleurette, sur l'oreiller qui soutenait d'ordinaire la plus jolie tête de la ville; au même instant, on vit rouler sur le parquet de la chambre un livre mystérieux dont les feuilles laissèrent tomber, en s'entr'ouvrant, quelque chose de suspect qui ressemblait à une fleur de lis.... Une fleur de lis et un livre de messe! la religion et la royauté, toutes deux alors en révolte contre la nation! Il y avait là, pour Clisson et Fleurette, de quoi se faire tuer au moins deux fois!....

On interrogea le père, qui tremblait de peur et de rage, et la fille, qui avait conservé toute sa fermeté, malgré le souvenir d'un dévouement qui était un crime.

—Quel est ce livre? demanda le commissaire du peuple.

—Il me semble que c'est un livre de messe! balbutia l'agent de police en écumant.

—Oui, c'est un livre de messe! répondit Fleurette.

—De qui tiens-tu ce livre?

—Je ne le tiens de personne, murmura Clisson.... Je ne crois qu'au diable!

—Je le tiens de ma mère qui croyait en Dieu! répliqua la jeune fille; quant à l'histoire de cette fleur de lis qui vous effraie, c'est un secret, un secret de conscience, et je le dirai à mon confesseur, dès qu'il y aura, comme autrefois, un confessionnal pour les pécheresses repentantes!

—D'ici là, tu iras dire ton secret au tribunal du peuple?

—Mon cœur m'inspirera!

—La justice te jugera, belle repentie!

—Dieu jugera mes juges!

—Et Dieu te maudira comme je te maudis! s'écria Clisson: A bas les chouans! à bas les fleurs de lis! vive la république!

Traduite à la barre d'un tribunal redoutable, Fleurette essaya de raconter l'histoire d'amour que vous venez de lire; elle n'oublia rien de tout ce petit mystère du cœur, dont les détails se trouvent tout entiers dans les journaux et dans les souvenirs de la révolution; elle parla des pieuses visites qu'elle rendait chaque jour à l'ombre de sa mère, un livre de messe à la main; elle parla de ce malheureux aristocrate que la foule poursuivait dans la rue Basse, et qu'elle avait recueilli dans sa maison; enfin, elle parla de la fleur qu'elle lui avait prise, et de l'amour qu'elle lui avait donné....

—Oui, s'écria Fleurette sans trembler, mais non sans rougir, je m'accuse d'avoir aimé un gentilhomme, je l'ai caché pendant huit jours, et à l'insu de mon père; un matin, j'ai réveillé en sursaut M. le comte de Figeac; j'ai lui ai conseillé de fuir, et moi seule ai protégé sa fuite!

—Ta grâce est dans tes mains, citoyenne! lui dit avec douceur l'homme du peuple qui présidait le tribunal; tu dois connaître le refuge de ce royaliste: où est-il? où se cache-t-il maintenant?

—Je l'ignore, répliqua la jeune fille; mais ce que je puis vous apprendre à coup sûr, c'est qu'il est sauvé!

Quant à Fleurette, c'en était fait de sa vie, elle était perdue!

Près de mourir sur un échafaud, la jeune fille tira de son sein une fleur, la fleur de lis qu'elle avait trouvée le moyen de dérober aux visiteurs révolutionnaires; elle la glissa, bien secrètement, dans une boucle de ses cheveux; elle poussa un profond soupir; elle dit adieu de loin à celui qu'elle avait aimé; elle baisa la tête... et les deux fleurs ensanglantées roulerent dans le panier du bourreau....

LOUIS LURINÉ.

A NOS COMPATRIOTES DES ETATS-UNIS

Notre agent, M. E. Stevens, se prépare à visiter les places suivantes:

- Oxford Plain Pittsfield
Webster South Adams
Southbridge North Adams
North Groovnosdale Williamstown
Putnam Troy
Daniesonville Cohoes
Wauregan Glen's Falls
Jewitt City Whitehall
Taftville Rutland
Oakum Vergennes
Baltic Burlington
Willmantic St-Albans
Quidnic Montréal
Watick

ON A BESOIN

D'un solliciteur et collecteur énergique, parlant les deux langues, à qui nous donnerons un encouragement libéral. S'adresser à nos bureaux, 5 et 7, rue Bleury. Nul autre que des personnes d'expériences dans cette besogne et pouvant donner les meilleures références devront se présenter.

Indigestion.—La principale cause de la maladie des nerfs est l'indigestion, laquelle provient de la faible estomac. Personne ne peut avoir les nerfs sains et joir d'une bonne santé sans faire usage des Amers de Houblon pour renforcer l'estomac, purifier le sang, conserver la foie et les rognons à l'état de santé, et enlever toutes les matières nuisibles au système. Voir une autre colonne.

Toux.—Les Brown Bronchial Troches sont propres à guérir la TOUX, le MAL DE GORGE, L'ENROUEMENT et les AFFECTIONS DES BRONCHES. Depuis trente ans que ces TROCHESQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons.

La Gorge.—LES TROCHESQUES DE BROWN POUR LES BRONCHES agissent directement sur les organes de la voix. Ils ont un effet extraordinaire sur tous les désordres de la Gorge et du Larynx, rétablissant le son de la voix éteinte, soit par le froid ou par épuisement, et la rend claire et distincte. Les Orateurs et les Chanteurs reconnaissent l'utilité des TROCHESQUES.

Un RHUME, une TOUX, un CATARRHE un MAL DE GORGE exigent une attention immédiate, vu qu'en les négligeant on peut devenir pulmonaire à un degré incurable. Les TROCHESQUES DE BROWN POUR LES BRONCHES vous donneront toujours un soulagement. Décrivez-vous des contrefaçons, elles sont très nuisibles. Les véritables "Brown's Bronchial Troches" se vendent seulement par boîtes.

LA PRISE DE LA BASTILLE

LE 14 JUILLET 1789

Dès le matin du 14 juillet, le peuple de Paris demandait des armes, et le bruit circulait avec persistance dans la foule que l'Hôtel des Invalides contenait des milliers de fusils.

Le gouverneur des Invalides, monsieur de Sombreuil, était prêt à défendre les abords de l'hôtel : il avait à sa disposition plusieurs canons.

Quel que fut le danger, personne n'hésita.

Le mot d'ordre s'était répandu comme par enchantement, et, à 9 heures, 30,000 citoyens couvraient déjà l'esplanade des Invalides.

Le procureur de la Ville était accouru, envoyé par le comité des électeurs, pour régulariser le mouvement. Les clercs de la Basoche, organisés militairement de vieille date, officiers en tête, se trouvaient au premier rang des groupes, en bon ordre ; derrière eux se tenaient les gardes françaises, que leurs officiers avaient essayé en vain, par des promesses ou des menaces, de retenir dans les casernes, ardens au combat.

Les portes de l'Hôtel des Invalides étaient fermées. Sombreuil se présenta à la grille : il essayait de parlementer ; un citoyen l'interrompit, rappela à la foule qu'elle n'était pas venue pour entendre des discours, mais pour demander des armes.

La voix de Sombreuil fut couverte de mille cris. En quelques instants, le peuple s'était jeté dans les fossés, avait enfoncé les grilles, envahi l'Hôtel, s'était précipité dans les caves ; vingt-huit mille fusils et vingt pièces de canon furent ainsi enlevés entre neuf et onze heures du matin.

Paris armé allait passer de la défensive à l'offensive.

Un immense cri s'éleva de la foule : A la Bastille ! Un certain nombre des cahiers d'élections aux états généraux exprimaient le vœu de la destruction de cette prison d'Etat.

La Bastille, pour être une vieille forteresse, n'en était pas moins imprenable, à moins d'y mettre plusieurs jours et beaucoup d'artillerie. Le peuple n'avait, en cette crise, ni le temps, ni les moyens de faire un siège régulier. L'eût-il fait, la Bastille n'avait pas à craindre, ayant assez de vivres pour attendre un secours si proche, et d'immenses munitions de guerre. Ses murs, de dix pieds d'épaisseur au sommet des tours, de trente ou quarante à la base, pouvaient résister longtemps des boulets : et ses batteries, à elle, dont le feu plongeait sur Paris, aurait pu, en attendant, démolir tout le Marais, tout le faubourg Saint-Antoine. Ses tours, percées d'étroites croisées et de meurtrières, avec doubles et triples grilles, permettaient à la garnison de faire en toute sûreté un affreux carnage des assaillants.

L'attaque de la Bastille ne fut nullement raisonnable. Ce fut un acte de foi.

Personne ne proposa. Mais tous crurent et tous agirent. Le long des rues, des quais, des ponts, des boulevards, la foule criait à la foule : A la Bastille ! à la Bastille !... et dans le tocsin qui sonnait, tous entendaient : A la Bastille !

Depuis le mois de juin, la Bastille était armée ; de Launay, prévenu de la Révolution qui avait éclaté dans Paris le 12, s'était mis sur ses gardes. Outre ses canons de tour, il en avait de l'Arsenal, qu'il mit dans la cour, chargés à mitraille. Sur les tours, il fit porter six voitures de pavés, de boulets et de ferrailles. Dans les meurtrières du bas, il avait douze gros fusils de rempart, qui tiraient chacun une livre et demie de balles. En bas, il tenait ses soldats, trente-deux suisses. Des bâtiments avancés, situés au pied de la forteresse, étaient évacués.

Dans la nuit du 13 au 14, quelques coups de fusil avaient déjà été tirés sur la Bastille.

Dès le matin, la foule commençait à s'amonceler sur la place, où ne tardèrent pas à arriver les assaillants des Invalides.

Du sommet des tours de la Bastille, haute de 140 pieds, de Launay, gouverneur de la prison, que ses rigueurs à l'égard des prisonniers et des gens de lettres en particulier avaient rendu célèbre, put apercevoir sur la place un peuple immense dans le jardin de l'Arsenal, un nombre considérable de combattants embusqués, enfin la masse noire des environs du faubourg Saint-Antoine, à la tête desquels marchait le brasseur Santerre, l'idole du quartier.

Un homme s'avança seul vers la prison en parlementaire. C'était Thuriot. Introduit dans la forteresse, au milieu des officiers menaçants, il eut l'audace de sommer le gouverneur de se rendre.

Après d'assez longs pourparlers, de Launay, que la foule sans cesse croissante effrayait et que Thuriot avait intimidé, promit de ne pas commencer le feu, en attendant que le parlementaire eût fait son rapport à l'Hôtel-de-Ville et pris les ordres des administrateurs de Paris.

En voyant sortir Thuriot de la Bastille, le peuple s'avança avec confiance vers la prison, cinq à six mille citoyens s'introduisirent dans les bâtiments et les cours avancées de la Bastille ; mais une centaine d'entre eux avaient à peine dépassé le premier pont-lévis, qu'il était brusquement relevé ; une décharge d'artillerie renversa plusieurs gardes françaises et autres combattants. Un mouvement de panique bien naturel se produisit alors, mais ne dura que quelques instants. Les assaillants du côté de l'Arsenal ouvrirent le feu sur les tours ; un brave citoyen, charbon du faubourg, étant monté sur une échelle de baïonnettes plantées dans le mur, jusqu'au pieu qui retenait les chaînes du pont-lévis, brusquement relevé, brisa ces chaînes à coups de hache. Le pont retomba lourdement.

La foule se précipita de nouveau dans la première cour, d'où les assaillants l'accablèrent de feux.

Le siège n'avancait pas. Deux colonnes se formèrent : l'une composée de gardes françaises, commandée par un officier de fortune, Elie ; l'autre, commandée par un horloger, Hullin. Parmi les gardes se trouvaient les sous-officiers Marceau et Hoche.

Des toits des maisons voisines de la Bastille s'ouvrit le feu sur la prison. En même temps, le bruit se répandait que les régiments étrangers étaient en marches sur Paris. On venait de saisir une lettre de leur chef Besenval, écrite à de Launay, lui conseillant de tenir jusqu'à la dernière extrémité.

Le peuple s'aguerrissait peu à peu, et, après un feu prolongé, les chaînes du deuxième pont-lévis étaient brisées. Une bièche se formait.

Malgré le gouverneur, le capitaine des suisses vit bien qu'il fallait traiter ; il passa un billet par une embrasure. Le feu de la tour n'avait pas cessé. Bravement, un citoyen s'avança sur une planche jetée sur le fossé, pour saisir ce billet ; il fut tué. Un autre, Phuisier Maillard, lui succéda, et rapporta le billet.

Les suisses demandaient la vie sauve. Deux combattants, Hullin et Elie, promirent ; mais la foule s'était élancée à l'assaut, avait traversé le fossé sur d'autres planches ; les portes étaient ouvertes, on se précipita alors dans la prison.

La foule était aveugle, enragée, ivre de son danger même ; son premier soin fut d'ouvrir les cachots et de rendre la liberté aux prisonniers.

Elle ne songea qu'ensuite à s'emparer des combattants, qui n'avaient pu prendre la fuite, et du gouverneur.

La fureur était générale contre celui-ci. En vain, Elie, Hullin, et de généreux gardes françaises s'efforcèrent de le sauver, il fut massacré en arrivant à la place de Grève.

Sur le quai, dans la rue des Tournelles, plusieurs des invalides qui avaient défendu la Bastille furent tués.

A l'Hôtel-de-Ville, le prévôt des marchands Fesselles, qui avait refusé de livrer des armes au peuple le 13 juillet, fut entraîné au dehors. Un jeune homme lui

cassa la tête d'un coup de pistolet sur le quai.

Quelques invalides, conduits prisonniers à l'Hôtel-de-Ville, allaient périr ; Elie les sauva.

A Paris, la joie fut immense.

Pendant plusieurs semaines, la Bastille fut visitée par des millions d'hommes et de femmes.

Les enfants des combattants de la Bastille morts pour la nation furent adoptés par la ville de Paris.

Le 15 juillet 1789, d'après le vœu de tous les districts et des électeurs de Paris, un arrêté ordonnait la destruction de la prison monstrueuse. La Bastille fut promptement démolie.

Un an plus tard, le jour de la grande félation, on dansait sur l'emplacement de la forteresse.

H. GALLI.

La prise de la Bastille a coûté la vie à quatre-vingt-dix-huit assiégeants ; quatre-vingt-trois furent tués sur place, quinze périrent des suites de leurs blessures, soixante-treize furent estropiés.

Les assiégés ne perdirent qu'un seul homme, tué sur le sommet du donjon.

LA BASTILLE, PRISON D'ÉTAT

Les travaux de la Bastille furent commencés le 22 avril 1369, lorsque les fortifications de Paris parurent insuffisantes après la bataille de Poitiers. Aubriot, alors prévôt des marchands, fit jeter les fondements de la célèbre forteresse qui fut construite aux frais des propriétaires parisiens, frappés à cette occasion d'un impôt spécial. La Bastille fut achevée sous Charles VI en 1383. Bien qu'elle ait contribué plusieurs fois à la défense de Paris pendant les guerres de Cent-Ans, de Religion et de la Fronde, elle fut destinée, à peine construite, à recevoir des prisonniers d'Etat.

Le premier prisonnier de la Bastille fut celui même qui en avait ordonné la construction, Aubriot, prévôt des marchands. Les prisonniers se succédèrent alors sans relâche dans la terrible prison d'Etat. Un mot, une lettre de cachet suffisaient pour y être jeté.

Jacques d'Armagnac y fut enfermé, sous Louis Louis XI, dans une cage de fer.

Biron, Bassompierre, Bussy-Rabutin, Fouquet, Pellisson passèrent par la Bastille avant d'être conduits au supplice ou d'être envoyés dans d'autres forteresses. Sous Louis XV, la Bastille parut être plus spécialement réservée aux gens de lettres.

La Bastille servit aussi à cette époque aux vengances de famille, et tout particulièrement à celles des maîtresses du roi.

On connaît les dramatiques aventures de Latude jeté à la Bastille à l'âge de vingt-quatre ans, sur l'ordre de Mme de Pompadour.

En 1789, la Bastille ne contenait aucun prisonnier de distinction. Quelques jours avant le 14 juillet, le gouverneur de la forteresse, qui se préparait à concourir à l'attaque de Paris par les troupes royales, en maîtrisant le faubourg Saint-Antoine, qu'il tenait sous le feu de ses canons, avait fait évacuer la plupart des cachots dont les prisonniers furent conduits au donjon de Vincennes. La Bastille redevint place de guerre.

On n'y découvrit, le 14 juillet, que sept prisonniers, dont les noms sont donnés par le *Moniteur* : MM. Pujade, Bachade et La Roche, sur lesquels les renseignements font défaut ; de Solages, Tavernier, Wyte et un inconnu.

M. de Solages était détenu depuis 1782, sur l'ordre de son père ; il n'avait eu, depuis cette époque, aucune communication avec le dehors, il ignorait profondément tout ce qui s'était passé depuis la date de son entrée à la Bastille. Ayant entendu, dans la nuit du 13 juillet, les premiers coups de fusil tirés contre la forteresse, il demanda ce qui se passait ; on lui répondit que la cherté du pain avait occasionné une émeute dans le faubourg Saint-Antoine. Mis en liberté le 14 juillet, porté

en triomphe à l'Hôtel-de-Ville, il n'a jamais reparu dans les troubles de la Révolution.

Les trois autres prisonniers étaient fous. Tavernier, fils naturel de Paris-Duverney, le fameux financier, était enfermé depuis le 4 août 1759.

On ne retrouve même pas la date exacte d'entrée à la Bastille des deux autres prisonniers, que les horreurs de leur détention avaient rendus fous.

CHOSSES ET AUTRES

—La Russie a commandé à la fabrique de Krupp cent pièces de campagne.

—Monseigneur des Trois-Rivières est arrivé de son voyage au Nord-Ouest.

—Il y a à Paris 8,000 personnes qui dépendent \$10,000 par année et plus.

—La force volontaire de l'Angleterre est maintenant de 200,000 hommes.

—Le hareng est très abondant cette année près des côtes du Cap Breton. On s'attend à une pêche magnifique.

—Un comité a été formé pour faire réussir le projet d'une exposition internationale à Rome en 1885.

—On prête à l'ex-impératrice Eugénie l'intention de quitter Chiselhurst et d'emporter avec elle les restes de son fils.

—La Révérende Sœur Thibaudeau a généreusement donné aux orphelins la bourse qui lui a été présentée dernièrement.

—Un jeune Néo-Écossais vient d'inventer une carabine, qu'on dit être supérieure à celles actuellement en usage dans l'armée. Elle tire trente coups à la minute.

—La dette publique des Etats-Unis a diminué de \$5,576,053 pendant le mois de juillet. Le montant de la dette moins l'ancienneté du Trésor est de \$1,936,596,241.

—Le transport chilien *Loa* a été détruit par une torpille déposée par un vaisseau péruvien dans la baie de Calloa ; au moins 150 personnes ont péri.

—Une société de Chicago a offert au Dr Tanner \$1,000 par semaine pour vingt semaines, s'il veut donner une série de conférences, quand il sera rétabli.

—Le gouvernement français a diminué les contributions de 308 millions de francs depuis 1872, mais elles sont encore très pesantes.

—M. Mitchell, facteur d'orgues de Montréal, construit actuellement un orgue considérable pour l'église St-Patrice de Québec. On dit que le prix est de \$6,000.

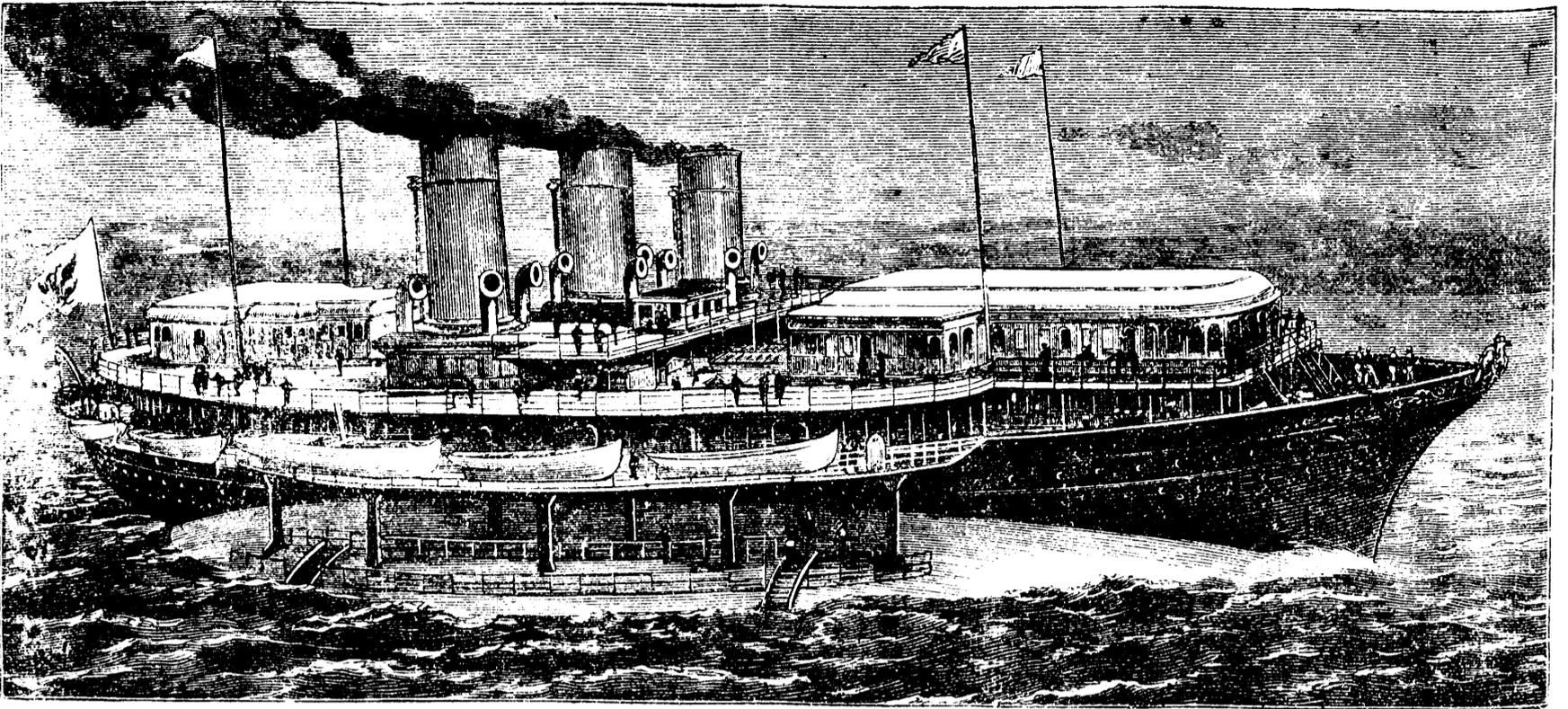
—L'hôtel de M. Gilman, aux sources St-Léon, ne peut contenir tous les voyageurs, tant le nombre est grand. La diligence qui conduit les voyageurs depuis la gare de Louiseville aux sources Saint-Léon est toujours remplie à chaque arrivée des trains.

—Plusieurs catholiques de Londres se proposent de fonder une grande école centrale pour les enfants catholiques, avec un capital-action de £5,000, divisé en 500 parts de £10 par année. Chaque actionnaire aurait le droit de faire instruire un enfant gratuitement.

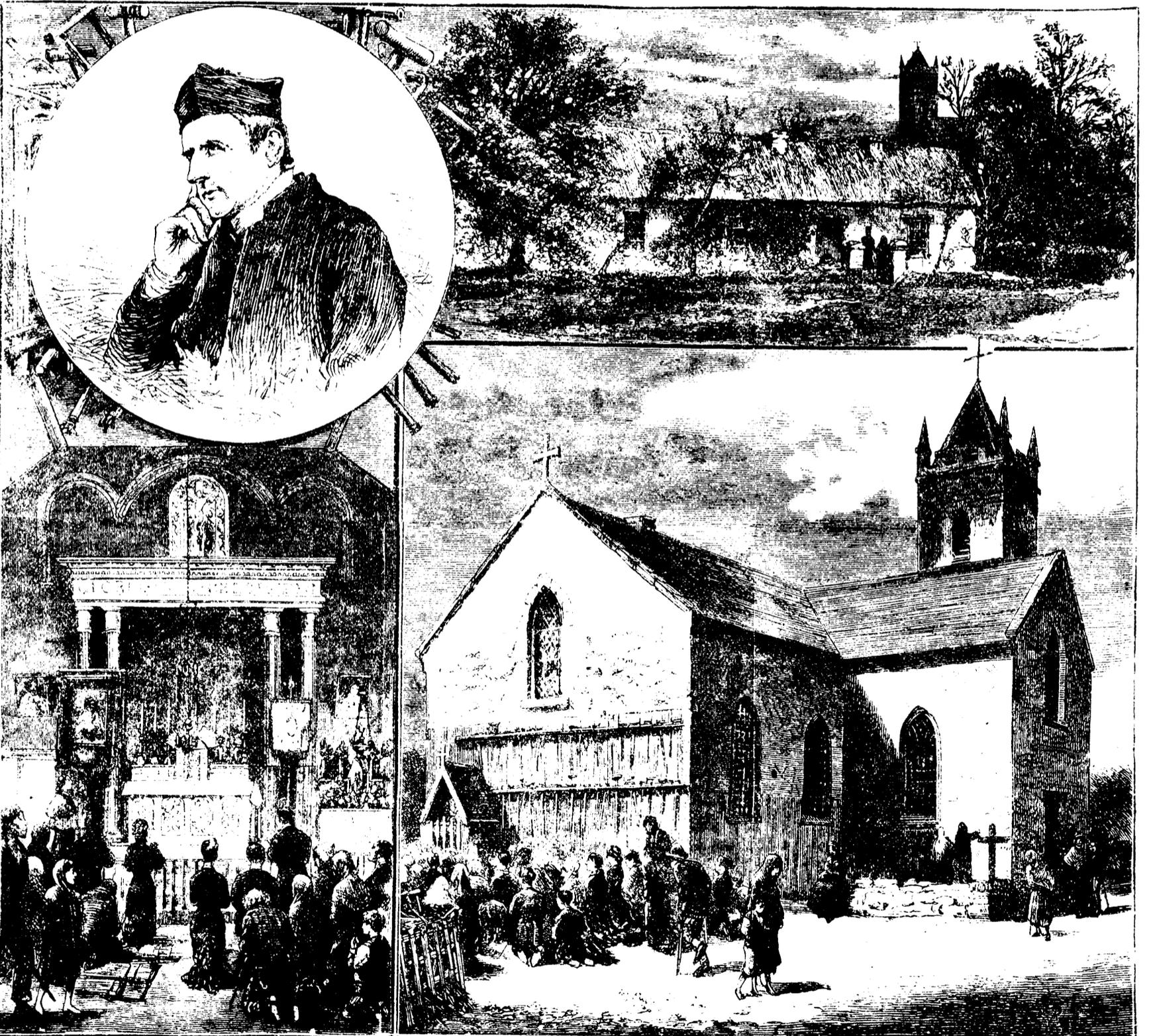
—On dit que MM. le comte de Foucault et Claudio Jannet ont résolu de se joindre à la Société de Colonisation de Québec, et qu'à leur retour en France ils vont user de leur influence pour engager les émigrants français à venir s'établir dans la vallée du lac St-Jean.

—Comme le général Farre, ministre de la guerre, s'exprimait en termes très vifs sur les jésuites, un sénateur de droite, indigné de ce langage, lui dit d'un ton sec : "Général, vous en parliez autrement quand vous alliez, il y a douze ans, placer votre fils rue des Postes, pour le faire préparer par les jésuites à l'école polytechnique."

Le général tourna le dos sans rien répondre.



UNE CURIOSITÉ NAVALE—LE NOUVEAU YACHT DU CZAR *LIVADIA*



1. LE PÈRE KAVANAGH, PASTEUR DE KNOCK—2. LA CHAPELLE DE KNOCK ET LA MAISON DU PÈRE KAVANAGH VUES DE LOIN—3. INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE: L'AUTEL
4. LA CHAPELLE DE KNOCK: L'ENDROIT OU ON PRÉTEND QUE LES APPARITIONS ONT EUES LIEU

LES APPARITIONS A KNOCK, IRLANDE

Un journal militaire de Berlin dit que les troupes ottomanes qui se trouvent sur les frontières grecques se composent de 24,000 hommes d'infanterie, 1,140 chevaux et 218 canons, prêts à entrer en campagne.

Sarah Bernhardt, dépensera \$25,000 en costume, pour voyage en Amérique. Elle prend des leçons d'anglais et croit que dans l'espace d'une année elle parlera bien cette langue. Elle désire beaucoup faire ce voyage en Amérique, qui lui rapportera \$150,000.

Le discours si éloquent et si éminemment patriotique, prononcé à Québec, le jour de la St-Jean-Baptiste, par Sa Grandeur Mgr Racine, vient d'être publié par la Cie Typographique des Cantons de l'Est, et forme une magnifique brochure de 48 pages.

D'après le recensement fait cette année, dit le Courrier de l'Illinois, la ville de Kankakee aurait 5,927 habitants contre 5,789 en 1870. Pauvre accroissement de population. Bourbonnais et Ste-Anne ont vu leur population diminuer pendant les dix dernières années. Bourbonnais ne compte que 1,586 habitants au lieu de 2,108 en 1870, et Ste-Anne 1,158 au lieu de 1,385.

Le Couvent de Ste-Cécile, Valleyfield, grâce à la générosité et au zèle du Rvd. M. Pelletier, curé, vient d'être entièrement terminé. Sa position sur le St-Laurent, à l'extrémité du canal Beauharnois, lui donne un avantage exceptionnel de communications avec Montréal et les Etats-Unis. L'entrée des élèves est fixée au 1er septembre.

La moisson est commencée depuis près d'un mois, sur plusieurs points de la France, notamment dans le Midi, où les orges et les avoines paraissent donner un bon rendement. Dans le centre, l'escourgeon est de bonne qualité; mais il laisse à désirer comme quantité. Les seigles sont assez réussis, en général.

On n'a pas encore touché le blé et on continue à compter sur une bonne moyenne.

La politique de Napoléon III et de M. de Bismarck, de 1852 à 1872, se chiffre par près de deux millions d'existences moissonnées, et par 31,575,000,000 de frs. qu'ont coûtés les guerres. Il est mort: dans la guerre de Crimée, 750,000 hommes; en Italie, 129,000; dans le Schleswig Holstein, 3,000; dans la guerre austro-prussienne, 45,000; au Mexique, 65,000; dans la guerre austro-prussienne, 45,000; dans la guerre franco-allemande, 215,000; en Serbie, 25,000; dans la guerre turco-russe, 600,000.

Sans parler des victimes du choléra, du typhus, de la dysenterie et des autres suites inévitables de la guerre.

Le journal la Civilisation ayant ouvert une souscription au maximum de 20 francs, en vue d'offrir au comte de Chambord un souvenir de sa fête (15 juillet), a recueilli 16,000 francs. M. le comte de Chambord a fait savoir que, dans les circonstances présentes, le plus agréable hommage qui puisse être offert au roi à l'occasion de la Saint-Henri, c'est la remise de la souscription populaire aux Frères des Ecoles Chrétiennes. En conséquence, la somme recueillie a été remise, le 15 juillet, aux mains du Frère Irlandais, supérieur général de l'Institut des Ecoles Chrétiennes.

Il y a peu de temps, un homme du nom de W. Jenkins, de San Bernadino Californie, remarquait que son fils, âgé de 3 à 4 ans, passait la plus grande partie de la journée à jouer près d'un rocher non loin de la maison. Il le suivit un jour, désireux de voir ce qu'il faisait, et recula épouvanté en apercevant un énorme serpent à sonnettes couché près de l'enfant qui le caressait de sa petite main. Le père, d'abord paralysé par la terreur, revint à lui, saisit un bâton, et, après avoir écarté l'enfant, mit à mort le dangereux reptile. Le serpent avait six pieds de long.

New-York a aujourd'hui 1,210,000 habitants; Philadelphie, 847,000; Brook-

lyn, qui est en face de New-York, sur la rivière de l'Est, 555,000; Chicago, 477,000; Saint-Louis, 450,000; Boston, 352,000; Baltimore, 331,000; Cincinnati, 246,000; San Francisco, 227,000; Nouvelle-Orléans, 207,000; Washington, 160,000.

Le chiffre de la population de toutes ces villes témoigne d'un accroissement notable, comparé aux chiffres du recensement précédent. Ainsi, New-York a gagné, depuis 1870, près de 250,000 habitants; Chicago, 176,000; Philadelphie, 173,000; Saint-Louis, 140,000.

On sait que, depuis plusieurs années, dit l'Italie, on travaille à mettre une couverture de plomb sur la coupole de Saint-Pierre. Léon XIII vient d'ordonner que les travaux soient poussés plus activement. Il ne faudra pas attendre moins de deux ans avant que les travaux soient achevés.

Ils ont été commencés en 1863. On raconte que Pie IX dit un jour à Mgr Ricci:

Combien croyez-vous qu'il faudra de temps pour achever cette couverture?

Quatre ans, Sainteté, répondit Mgr Ricci.

Alors, c'est bien; je pourrai les voir finir!

Pie IX est mort en 1878! Pour rendre justice aux plombiers chargés de ce travail, il convient de dire que les travaux ont été suspendus pendant quelque temps. La coupole est divisée, si nous pouvons nous exprimer ainsi, en seize tranches; il reste à en couvrir encore trois. Chaque tranche nécessite la bagatelle de trois cent trente-trois mille kilos de plomb, soit un million de livres.

CONSEILS

Moyen de détruire les insectes qui s'attaquent aux choux. Pour chaque cent plants de choux, prenez un quart de livre de poivre noir que vous mettez dans une grande poivrière faite exprès, et qui puisse vous permettre de saupoudrer de poivre les choux, en profitant pour cela du moment où ils sont couverts par la rosée, ou après une pluie. Deux ou trois applications suffisent. Il est certain que le poivre déposé sur les feuilles détruira les insectes qui tenteront de manger les feuilles de choux.

La Gazette des Campagnes dit que l'eau ayant servi à faire bouillir les pommes de terre (patates) est recommandée en plusieurs endroits, non-seulement comme moyen efficace mais immédiat pour faire disparaître les poux et autres insectes qui s'attaquent aux vaches ou autre bétail. Les parties atteintes doivent être imprégnées de cette eau; une seule application est généralement suffisante pour détruire les insectes. Le remède est simple dans son application, et peut être employé sans danger pour les animaux.

Le Remède du Père Mathieu

Gaérit l'intempérance d'une manière prompte et radicale en faisant disparaître complètement chez les victimes de cette funeste passion le désir de boire des liqueurs alcooliques. Cette préparation est tout à la fois un fibrifuge, un tonique et un altérant; elle chasse le fièvre qui consume l'intempérant et lui fait éprouver le désir immodéré de boire; elle rend la vigueur à l'estomac et au foie qu'une existence désordonnée paralyse presque toujours, et fortifie en même temps le système nerveux. Le lendemain d'une orgie, une seule cuillerée à thé de cette préparation fera disparaître toute dépression mentale et physique, et elle guérit aussi toutes sortes de fièvres, la dyspepsie et la torpeur du foie, même lorsque ces maladies proviennent de toute autre cause que l'intempérance. Une brochure donnant de plus amples détails sera expédiée gratuitement sur demande. Prix: \$1 la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens. Seul agent pour le Canada: S. LACHANCE, Pharmacien 646, rue Ste-Catherine Montréal.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 12 août 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue St-Catherine.

Pour problèmes, parties, etc., à Mr O. TREMPÉ, 695, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 227.—MM. X. Beaujeu, Berthier; Un amateur, Terrebonne; M. Lalandry, New-York; Trifluvien, Trois Rivières; N. P. Sorel; Un ami des Echecs Ottawa; N. O. Paquin, F. Dugas, M. Toupin, Montréal.

Nous accusons réception d'un gentil poème sur les Echecs, en langue anglaise, par M. Murphy, Québec, et de \$6 à M. Shaw, Montréal. Nos remerciements à l'auteur.

ÉCHECS ET JOUEURS D'ÉCHECS.

Le vrai maître se reconnaît à ce que, loin de rapetisser ceux qui lui sont supérieurs, il ne parle d'eux qu'avec une admiration toujours croissante.

"Dans une partie, ne donne jamais à ton adversaire un bon conseil! S'il est faible, il ne le comprendra pas; s'il est fort, il n'en tiendra pas compte."

"Pratique sans théorie vaut mieux que théorie sans pratique."

"L'issue d'une partie nous prouve souvent que notre dédain n'était que de la présomption."

"Avoir beaucoup de théorie et peu de pratique, c'est ressembler à celui qui a une grande mémoire et une petite intelligence. Il invoque les auteurs souvent, mais rarement à propos."

"Les parties classiques d'un Labourdonnais et d'un McDonald sont hautement glorifiées par nos plus grands joueurs contemporains. Un grinceux prétendait que la raison de cette universelle admiration est que, lorsqu'il s'agit d'apprécier les parties de maîtres défunts, notre amour propre n'est plus en jeu."

"Sur un adversaire grossier et mal appris, une politesse exquise a souvent la plus heureuse influence. Malheureusement, il n'y a point de règles sans exception."

"Ne joue jamais avec des gens beaucoup plus âgés que toi; si tu es certain de leur défaite, sais-tu s'ils pourront la supporter?"

"Tu gagnes; point de commentaires sur le jeu de ton adversaire; tu perds; point de critiques sur le tien; dans le dernier cas, ce serait diminuer son mérite; dans le premier, ce serait de la prétention."

Ces maximes qui, par leur portée et leur utilité, nous ont paru devoir intéresser les lecteurs de la Stratégie, sont extraites du Santags-Blattler par Schach-Freunde, charmant journal hebdomadaire déposé en 1861, dans sa trentième édition, le 1er septembre. Ce journal, précieux à d'ailleurs, contient le sort des journaux exclusivement échiquéens qui ont eu la prétention de paraître plus d'une fois par mois.

CHARLES-A. DALPHARD.

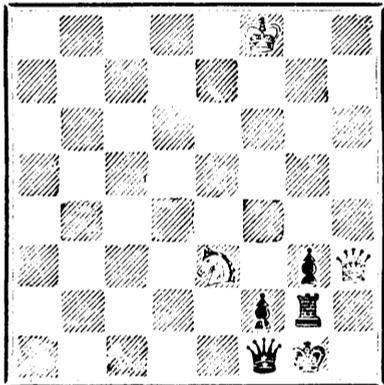
COMPOSITION DE PROBLÈMES.

CONTRE ATTAQUES.—L'amateur, après avoir établi quelle part active le Roi prend à la défense, devra chercher si le problème n'appartient pas à cette classe de compositions qu'on appelle "problèmes d'attaque." C'est là un point important à noter, d'autant plus que toute la difficulté vient de ce que l'on ne soupçonne pas la nature du problème. Comme la connaissance de ces détails offre avant d'être au point de vue de l'analyse pour l'amateur, je soumettrai quelques problèmes élémentaires pour rendre plus facile l'intelligence du sujet. Les deux variétés distinctes de cette classe de problèmes sont représentées dans les diagrammes 230 et 231. Dans la première variété (diag. 230), les Blancs, par la perte d'un

PROBLÈME No. 230.

Composé par M. S. LOYD, New-Jersey.

NOIRS.



BLANCS.

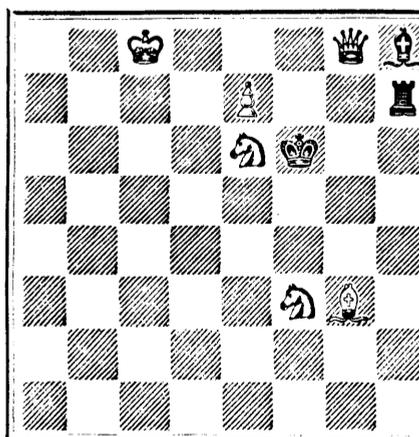
Les Blancs jouent et font mat en 2 coups.

temps, attendent que les Noirs brisent leurs lignes de défense, et leur fournissent aussi les conditions du mat. Dans la deuxième variété, sans contredit la plus remarquable (voir diag. 231), les Blancs jouent un coup de

PROBLÈME No. 231.

Composé par M. S. LOYD, New-Jersey.

NOIRS.



BLANCS.

Les blancs jouent et font mat en 2 coups.

repos, pour laisser la défense tomber dans un piège ou déplacer quelque pièce qui permette d'effectuer le mat; en d'autres termes, l'attaque ne compte pas sur la découverte de quelque position menacée, mais compte plutôt sur le jeu des pièces ennemies qui doivent embarrasser la marche du Roi malheureux, ou l'enfermer dans ses propres retranchements, créant ainsi des mats nouveaux.—S. LOYD, in Chess Strategy.

Solution du problème No. 227.

Blancs. 1 D pr P, échec 2 T 2e T, échec 3 T pr D, mat. Noirs. 1 R pr D 2 D couvre

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. T., bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

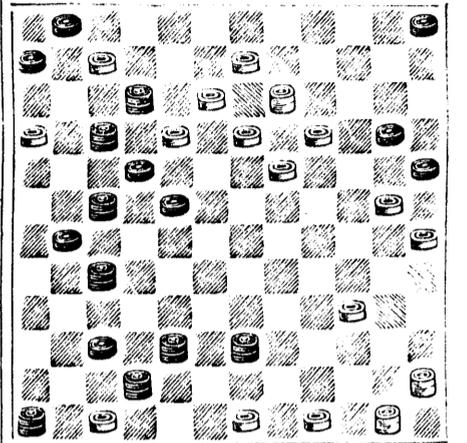
AUX CORRESPONDANTS.

Solutions justes du Problème No. 226

Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R.-H. Denis, Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux.

PROBLÈME No. 227

Composé par M. P. D. Létourneau, North Brookfield Mass. NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 225

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Lists numbers for various chess pieces and their values.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 7 août 1880.

FARINE

Table listing flour prices: Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, Farine de blé d'Inde, Sarrasin.

GRAINS

Table listing grain prices: Blé par minot, Pois, Orge, Avoine par 40 lbs, Sarrasin par minot, Mil, Lin, Blé d'Inde.

LAITIÈRE

Table listing dairy prices: Beurre frais à la livre, Beurre salé, Fromage à la livre.

VOLAILLES

Table listing poultry prices: Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, Oies au couple, Canards au couple, Poules, Poulets.

LÉGUMES

Table listing vegetable prices: Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, Oignons par treize.

OIBIERS

Table listing bird prices: Canards (sauvages) par couple, do noirs par couple, Pigeons domestiques au couple, Perdrix au couple, Tourteaux à douzaine.

VIANDES

Table listing meat prices: Bœuf à la livre, Lard, Mouton, Agneau, Lard frais par 100 livres, Bœuf par 100 livres, Lièvres.

DIVERS

Table listing various goods prices: Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, Couteaux à la douzaine, Haddock à la livre, Saïndoux par livre, Peaux à la livre.

Marché aux Bestiaux

Table listing livestock prices: Bœuf, 1re qualité, Bœuf, 2me qualité, Vaches à lait, Vaches extra, Veaux, 1re qualité, Veaux, 2me qualité, Veaux, 3me qualité.

Table listing hay prices: Foin, 1re qualité, Foin, 2e qualité, Paille, 1re qualité, Paille, 2me qualité.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'édition peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.



Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Soumissions pour matériel roulant

Les trains pour recevoir les soumissions pour fournir le matériel roulant pour le Chemin de Fer du Pacifique Canadien devant être livré durant les quatre prochains mois est de nouveau prolongé jusqu'au PREMIER ou TOME prochain.

Par ordre

F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 27 juillet 1880.

EXPOSITION

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

DE LA PUISSANCE

Ouverte au monde entier, aura lieu en la CITE DE MONTRÉAL.

COMMENÇANT MARDI LE 14

ET SE TERMINANT

VENDREDI, 24 SEPTEMBRE 1880

SUR LE

TERRAIN DE L'EXPOSITION

Avenue Mont-Royal, Mile-End

Pour la liste des prix et blanc d'entrée dans le DEPARTEMENT AGRICOLE, s'adresser à GEORGE LECLERE, Secrétaire du Comité d'Agriculture, Montréal, ou aux secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Québec pour le DEPARTEMENT INDUSTRIEL, à S. C. STEVENSON, Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures, à Montréal.

Le temps fixé pour recevoir les entrées est comme suit: Animaux, instruments d'agriculture, produits agricoles et de la laiterie, SAMEDI 14 SEPTEMBRE.

Manufactures, beaux arts, ouvrages de dames, etc., SAMEDI 28 AGÛT.

Pour plus amples informations, s'adresser aux soussecrétaires.

S. C. STEVENSON, Montréal, Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures.

GEORGE LECLERE, Montréal, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P.Q.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

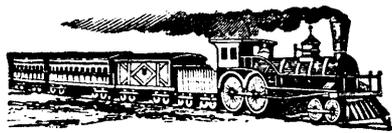
L'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convénables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à très bon marché.

ESSAYEZ-LE !



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A partir de Mercredi, le 23 JUIN 1880, les trains partiront comme suit:

Table with 4 columns: Train Name, MIXTE, MAILLÉ, EXPRESS. Rows include departures and arrivals for routes like Hochelaga to Hull, Hochelaga to Québec, and Hochelaga to St. Jérôme.

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains quittent la Gare du Mile-End, Sept minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m.

Tous les trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

BUREAU GÉNÉRAL, 13 Place d'Armes.

BUREAU DES BILLETS, 13 Place d'Armes, 202 Rue St. Jacques, Montréal.

Vis-à-vis l'Hotel St. Louis, Québec.

L. A. SÉNÉCAL,

Surintendant-Général.

Précieuses

Verites.

Si vous êtes malade, ou languissant sur un lit de douleurs, prenez courage, car

Les Amers de Houblon vous guériront.

Si vous êtes Ministre, et que vous vous soyez surchargé de devoirs de pasteur; ou une mère, fatiguée par les soins et l'ouvrage ou si vous êtes simplement souffrante, si vous vous sentez faible et épuisée, sans savoir trop pourquoi,

Les Amers de Houblon vous guériront.

Si vous êtes un homme d'affaires, affaibli par la multiplicité de vos devoirs journaliers; ou un homme de lettres, travaillant la nuit,

Les Amers de Houblon vous fortifieront.

Si vous êtes jeune, et souffrant de quelque indisposition, ou que vous profitez trop vite, comme il arrive souvent,

Les Amers de Houblon vous soulageront.

Si vous travaillez dans une boutique, sur une ferme, au pupitre, ou ailleurs, et sentez que votre système a besoin d'être purifié, manqué de vigueur ou requiert un stimulant sans enivrer,

Les Amers de Houblon sont ce qu'il vous faut.

Si vous êtes vieux, avec le pouls faible, les nerfs agités, et sentez vos facultés s'affaiblir,

Les Amers de Houblon vous rendront la Vigueur.

En vente chez tous les droguistes

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin.

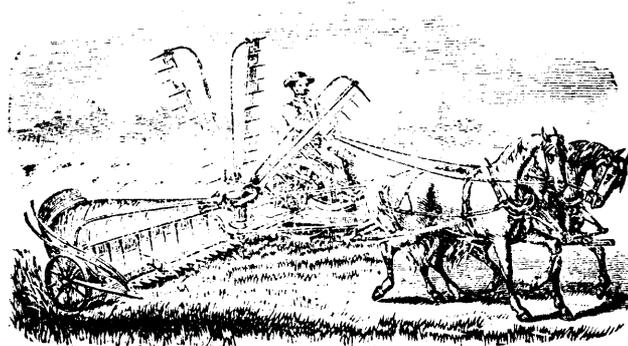
Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.20 même par la poste.....\$1.20

S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7 Rue Bleury, Montréal

Advertisement for 'FER BRAVAIS' medicine, featuring a coat of arms and text describing its benefits for various ailments like anemia and weakness.

LA MOISSONNEUSE SIMPLE DE COSSITT PRESQUE TOUTE EN FONTE ET FER MALEABLE



Cette Moissonneuse est bien adaptée aux terrains plats et montagneux dans cette province, et peut être montée et baissée depuis 2 à 14 pouces, et coupe le grain entassé et couché aussi bien qu'on peut la faire à la main et même mieux; en un mot, elle coupe toutes sortes de grains, excepté les pois, et fonctionne aussi bien que n'importe quelle Moissonneuse, et coupe le foin dans les prairies. Comme preuve, nous en placerons une dans le champ de quiconque voudra en acheter une, et si ces faits ne peuvent être prouvés, nous la reprendrons à nos frais. Voyez notre agent local, près de chez vous, et faites en l'essai d'une dans votre paroisse. Nous sommes toujours contents de les voir mettre à l'essai, car chaque fois nous comptons une vente de plus.

R. J. LATIMER, BUREAU DE COSSITT, 81, RUE MCGILL, MONTREAL.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

- 20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le Département.
20 wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrires pour le déblayage de la voie.
2 charrires à neige.
2 charrires en saillie.
50 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de MARS prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.

Le sousigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER jour de JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1880.

CE JOURNAL se trouve sur la liasse, dans le Bureau d'Annonces de MM. GEO. P. ROWELL & CIE., (No. 10, RUE SPRUCE), où les contrats peuvent y être passés pour les annonces de NEW-YORK.

"L'INTENDANT BIGOT" PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces, 41, PARK ROW (bas des Tines), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.

AVIS!

The Scientific Canadian

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

M. E. DUNCAN SNIFFIN est autorisé à signer des contrats pour annonces dans L'OPINION PUBLIQUE, à nos plus bas prix, à ses bureaux, au ASTOR HOUSE, NEW-YORK.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE)

20 Cartes-Chromo, joli Bonton de Rose, ou 25 Devises Florales avec nom, 10 cts.—Cie. de Cartes NASBAU, Nassau, N.-Y.